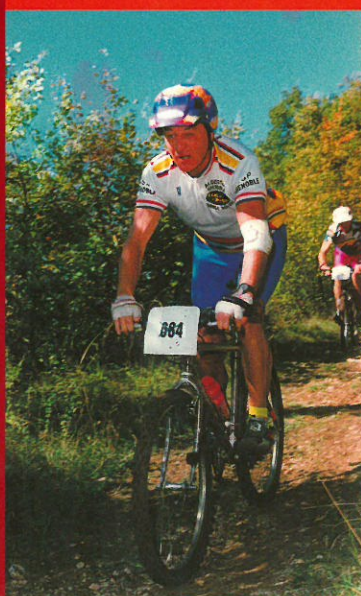


Les Sapeurs-Pompiers *de l'Isère*



Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers
de l'ISÈRE



TÉLÉALARME ET SÉCURISATION

La téléalarme répond à un réel besoin de sécurité et d'assistance. La preuve en est, 1 900 abonnés et plus de 5 000 appels d'urgence ont été reçus et traités par les sapeurs-pompiers dans le sud Isère.



Plus que jamais, la téléalarme apparaît comme une véritable institution sociale qui s'inscrit dans le schéma gérontologique. Elle consolide son rôle préventif et de sécurisation des personnes isolées.

Un simple geste sur un bip portable entraîne l'intervention rapide, soit des membres de la famille, de voisins ou d'amis, soit du médecin traitant, soit des pompiers, en fonction de la nature de l'appel et de son degré d'urgence. Et cela 24h/24, 365 jours par an.

ASSURER LE MAINTIEN À DOMICILE

Avec l'assurance d'être secouru et réconforté en cas de besoin, la personne âgée peut désormais vivre et vieillir dans son habitation avec bien plus de sécurité et de sûreté. C'est, pour elle, le moyen de conserver ses racines et ses souvenirs, c'est aussi et surtout le moyen de préserver son indépendance, son identité et son intimité.

ÉVITER LES SÉQUELLES ET COMPLICATIONS

En France, les chutes constituent un véritable problème de santé publique, en raison de leur fréquence et de leur gravité. Elles représentent 80% de nos appels d'urgence. On recense chaque année plus de 40 000 fractures du col du fémur et 9 000 décès à la suite d'une chute chez les plus de 65 ans. Après cet âge, on estime qu'une personne sur trois fera une chute.

Face à cette constatation, la téléalarme permet, par son intervention rapide, de préserver l'autonomie des personnes âgées, en évitant les complications et les séquelles de ces accidents domestiques (hospitalisation, baisse des capacités d'autonomie). À ce niveau, le risque est surtout, comme l'indique le Pr R. Hugonot "de rester sur le sol de nombreuses heures, toute

une nuit, de prendre froid, de se déshydrater. Une pneumonie, une confusion mentale peuvent s'en suivre et c'est plus grave."

SAUVER DES VIES

La téléalarme a sauvé des vies lorsque, notamment en cas d'infarctus, de détresses respiratoires, elle répond à l'urgence par l'urgence. Ce résultat est possible, grâce au traitement efficace de l'appel qui arrive directement et sans intermédiaire au centre de secours des sapeurs-pompiers.

ROMPRE L'ISOLEMENT ET CONSOLIDER LE SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Plus on avance dans l'âge, plus le risque d'être seul est grand, c'est le cas de 95% de nos abonnés. La téléalarme est ce fil d'Ariane permettant de rompre l'isolement, de diminuer l'anxiété et l'angoisse par la mise en place, lors de la constitution du dossier, d'un réseau de solidarité. Savoir qu'en cas de détresse, on peut compter rapidement sur une assistance des proches, permet d'établir le sentiment de sécurité à domicile, de diminuer le stress susceptible d'accélérer le vieillissement et de consolider les liens familiaux.

Des bénévoles consacrent une partie de leur temps libre à appeler les abonnés par téléphone depuis la centrale d'écoute. On s'assure ainsi que le médaillon est bien porté autour du cou... mais c'est tout simplement aussi le moyen d'échanger un bonjour amical dans une relation chaleureuse.

La téléalarme a su tisser un véritable réseau de solidarité, indispensable lien entre des personnes qui cherchent parfois simplement une écoute dans un moment de solitude.

Renseignements : 04 76 33 23 60

Les Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

Affiliée à la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers Français

Siège Social : Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère

"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62

La Seule Revue Officielle Technique et d'Information
éditée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
au profit de ses œuvres culturelles et sociales.

COMITÉ D'HONNEUR

Lieutenant-Colonel Eugène Blanc
"Les Pasquettes", 77, av. Gal Leclerc
38200 Vienne

Commandant Jean André
43, rue des Jardins
38220 Vizille

Commandant André Chaize †
Le Bigallet
38620 Saint-Geoire-en-Valdaine

Commandant Henri Dantin
Gameux-Chatte
38160 Saint-Marcellin

Commandant André Felix
Rue Barnave
38400 Saint-Martin-d'Hères

Commandant André Guillerminet
17, rue Belvédère
38300 Bourgoin-Jallieu

Commandant Maurice Jacquier
Chabrillan
26400 Crest

Commandant Pierre Langlais
69560 Saint-Romain-en-Gal

Commandant Raymond Marion
38300 Saint-Savin

Commandant Joseph Revouy †
Rue des Mourines
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Gabriel Allibe
20, cours Saint-André
38800 Le Pont-de-Claix

Capitaine François Arbaretaz †
La Gafatière
38490 Chimilin

Capitaine Georges Audibert
135, avenue Jean-Jaurès
38140 Rives

Capitaine Stéphane Bertholoz
78, rue Charles-Michels
38600 Fontaine

Capitaine Louis Besançon
36, rue du Drac
38120 Saint-Egrève

Capitaine Louis Beyle
Les Condamines
38160 Saint-Romans

Capitaine Gilbert Bonin
Chemin Haut-Brié
38320 Brié-et-Angonnes

Capitaine Maurice Buisson
Grande-rue
38940 Roybon

Capitaine Jean Clapisson
38460 Crémieu

Capitaine Joseph Cottaz
38110 Dolomieu

Capitaine André Escallon
Rue Dr Tagnard
38350 La Mure

Capitaine Gaston Palin
Place Louis-Montagnat
38440 Saint-Jean-de-Bournay

Capitaine Jean Gauthier
8, rue Gilbert-Coquaz
38110 La Tour-du-Pin

Capitaine Jacques Givord
Résidence "Le Prariand"
2, rue Jules-Ferry
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine André Jeymond †
38410 Vaulnaveys-le-Bas

Capitaine Jean Medalin †
5, chemin Saint-Just
38200 Vienne

Capitaine Roger Mondange
Rue Victor-Hugo
38550 Le Péage-de-Roussillon

Capitaine Félicien Mouchet
Villa Ward-Ouest
Chemin Jacquemoud
38580 Allevard

Capitaine Louis Planchat
26, rue de la Paix
38290 La Vèrpillière

Capitaine Paul Prost
11, chemin du Clos
38150 Roussillon

Capitaine Louis Ray †
34, rue du Colombier
38540 Heyrieux

Lieutenant Henri Argoud
Rue Lavoisier
38490 Saint-André-Le-Gaz

Lieutenant Armand Bernard
19, rue Maurice-Ravel
38320 Eybens

Lieutenant Marcel Blanc
38690 Bizonnes

Lieutenant Georges Cartier-Millon
Chemin Meary
38190 Villard-Bonnot

Lieutenant Joseph Chevallier
38540 Heyrieux

Lieutenant Pierre Favet
Le Barthelon
38500 Coublevie

Lieutenant Robert Maurinaux
7A, route de Savoie
38420 Domène

Lieutenant Raymond Picot
105, rue Granges
38140 Beaucroissant

Adjudant-Chef Roger Mandran
Le Village
38150 La Chapelle-de-Surieu

Adjudant-Chef Luc Monin
38150 Assieu

Adjudant Paul Felix
Route Vercors
38690 Le Grand-Lemps

Annonces, Sapeurs-Pompiers, soyez attentifs : de trop nombreux personnages sans scrupule se réfèrent aux Sapeurs-Pompiers et à notre revue. Pour tout renseignement, avant signature, prenez contact auprès de :
Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
"Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex - Tél. 04 76 18 93 62



FLASH INFO

Nouveaux horaires de Liliane SCHMITT, secrétaire administrative de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :

Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 30.

Le mercredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Composition du Conseil d'Administration

1/4 renouvelable	Grenoble	Rives	Bourgoin	Vienne
1998	2 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S.
1999	1 C.S. + 2 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	1 C.PI
2000	2 C.S. + 1 C.PI	1 C.S. + 1 C.PI	2 C.S.	1 C.PI
2001	2 C.S.	2 C.S.	1 C.S. + 1 C.PI	2 C.S.

Renouvelables en 1999

Capitaine Millet - Lieutenant Leplan
 Adjudant-chef RollandGrenoble
 Lieutenant Pelegrinelli - Sous-Lieutenant Gillet.....Rives
 Capitaine Cleyet-Merle - Lieutenant Rousset..Bourgoin
 Lieutenant Boyet.....Vienne

Renouvelables en 2000

Capitaine Riotton - Lieutenant Giroutru
 Lieutenant Giraud.....Grenoble
 Lieutenant Bonnet - Adjudant BourguignonRives
 Capitaine Perrin - Lieutenant FerrandBourgoin
 Lieutenant GuarinosVienne

Renouvelables en 2001

Capitaine Guerchet - Lieutenant SpéroneGrenoble
 Capitaine Mathieu - Lieutenant Mounier-Vehier ...Rives
 Lieutenant Cottaz - Lieutenant Mignot.....Bourgoin
 Commandant Noisette - Lieutenant Duc.....Vienne

Renouvelables en 2002

Lieutenant Coquet
 Lieutenant Giordano - Lieutenant Naville Grenoble
 Lieutenant Pereira - Adjudant-chef Perrin Rives
 Commandant Kaiser - S/Lieutenant Colomb...Bourgoin
 Sergent PetitVienne

Comité exécutif

Même adresse que celle de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère :
 "Le Manival" - BP 97 - 11, avenue du Vercors - 38243 Meylan cedex
 Tél. 04 76 18 93 62

Président : Lieutenant-Colonel René Paillot
 Vice-Président : Capitaine Jacques Perrin
 Vice-Président Sud-Isère: Capitaine Gérard Brunel
 Vice-Président Nord-Isère: Lieutenant Michel Duc
 Trésorier Général : Lieutenant André Boyet
 Secrétaire Général : Lieutenant Pierre Croizat

Conseil d'Administration

Lieutenant-Colonel René Paillot
C.S.P. Grenoble

Lieutenant Guy Cottaz
38110 Dolomieu

Lieutenant Christian Pellegrinelli
38120 Tullins

Commandant Bertrand Kaiser
38300 Bourgoin-Jallieu

Lieutenant Pierre Croizat
38470 Vinay

Lieutenant André Pereira
38590 St-Étienne de St-Geoirs

Commandant Jean-Yves Noisette
C.P.S. 38200 Vienne

Lieutenant Michel Duc
38440 Saint-Jean-de-Bourney

Lieutenant Serge Rousset
38110 Saint-Didier-de-la-Tour

Capitaine Gérard Brunel
38400 Saint-Martin-d'Hères

Lieutenant Max Ferrand
38110 La-Tour-du-Pin

Lieutenant Claude Spérone
38660 Le Touvet

Capitaine André Cleyet-Merle
38620 St-Geoire-en-Valdaine

Lieutenant Auguste Gillet
38430 Saint-Jean-de-Moirans

Sous-Lieutenant Paul Colomb
38290 Frontonas

Capitaine Jean-Jacques Guerchet
38000 Grenoble

Lieutenant Jean-Luc Giraud
38520 Bourg-d'Oisans

Adjudant-Chef Marcel Perrin
38140 La Murette

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant André Giordano
38140 Vaulnaveys le Bas

Adjudant-Chef Jean-Louis Rolland
38530 Chapareillan

Capitaine Albert Millet
38650 Monestier-de-Clermont

Lieutenant Gérard Giroutru
38240 Meylan

Adjudant Michel Bourguignon
38160 Izeron

Capitaine Jacques Perrin
38510 Morestel

Lieutenant Jean-Paul Guarinos
38150 Agnin

Sergent-Chef Jean Petit
38260 Gillonay

Capitaine Robert Riotton
38800 Pont-de-Claix

Lieutenant Jean Leplan
38570 Goncelin

Conseiller technique
Colonel J.-C. Bourgeois
D.D.S.I.S. 38600 Fontaine

Lieutenant André Bonnet
38160 Saint-Marcellin

Lieutenant Jean-Paul Mignot
38390 Montalieu

**Responsable des Jeunes
Sapeurs-Pompiers**

Lieutenant André Boyet
38790 St-Georges-d'Espéranche

Lieutenant Gérard Mounier-Vehier
38940 Roybon

Capitaine Claude Mathieu
38500 Voiron

Lieutenant Robert Coquet
38190 Villard Bonnot

Lieutenant Jack Naville
38000 Grenoble



Composition des Commissions et Groupes de Travail

Commission des Sports et Manifestations

Animateur :

Capitaine Brunel

Co-animateur :

Lieutenant Naville

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Capitaine Millet, Lieutenant

Ferrand, Sous-Lieutenant

Rabatel, Capitaine Mathieu,

Officier de la Direction

Départementale des Services
d'Incendie et de Secours,

Lieutenant Chenal,

Lieutenant Spérone,

Lieutenant Marchetti,

Responsable J.S.P.

Commission Consultative Formation

Animateur :

Lieutenant Giroutru

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Capitaine Perrin, Capitaine

Romatif, Lieutenant Bonnet,

Lieutenant Naville,

Lieutenant Chenal, Sous-

Lieutenant Gillet.

Commission des Anciens Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Lieutenant Armand Bernard

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Commandant André,

Commandant Guillerminet,

Capitaine Allibe, Capitaine

Buisson, Capitaine Givord,

Capitaine Mallen, Capitaine

Raviglione, Capitaine Bonin,

Lieutenant Chevallier,

Lieutenant Baldo, Capitaine

Brottet, Capitaine Clapisson,

Lieutenant Brosson,
Lieutenant Locatelli, Caporal
Glenat.

Membres du Conseil

d'Administration :

Capitaine Riotton, Lieutenant

Gillet, Lieutenant Rousset.

Président Honoraire :

Lieutenant-Colonel Blanc.

Commission du Journal

Animateur :

Capitaine Guerchet

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Capitaine Brunel, Lieutenant

Duc, Capitaine Mathieu,

Lieutenant Ferrand,

Lieutenant Mounier-Vehier.

Commission des Jeunes Sapeurs-Pompiers

Animateur :

Capitaine Claude Mathieu

C.S. Voiron

Membres :

Lieutenant B. Poulet,

J. Aguilar (canton de Vif),

Adjudant A. Vario, M. Habbal

(C.S. La Mure), Lieutenant

C. Markarian (C.S.P. Vienne),

Mlle P. Thierus, Adjudant-

Chef Lapaglia (C.P.I.

Fontaine), G. Magnin, P.

Peyron (C.S. Crolles),

Sergent-Chef A. d'Antoni

(C.S. Voiron), S/Lieutenant

A. Sollier, S/Lieutenant J.M.

Bouzon (C.P.I. St-Étienne de

Crossey), Lieutenant B.

Reypin, Caporal-Chef M.

Saliba (C.S. St-Égrève),

Caporal E. Musso (C.P.I.

Meylan), Caporal-Chef D.

Depierre (C.S. Montalieu),

Caporal-Chef T. Maréchal

(C.P.I. St-Savin), Adjudant C.

Roudet (C.S. St-Étienne de

St-Geoires), Caporal-Chef G.

Duchamp, Sergent E.

Andréani (District de

Roussillon), Caporal-Chef G.

Lipson (C.P.I. St-Georges

d'Espéranche), Sergent-Chef

P. Campayo (C.S. Les Deux

Alpes).

Commission Protection Sociale

Animateurs :

Capitaine Brunel et Sous-

Lieutenant Colomb

Membres : Le Président de

l'U.D., Lieutenant Duc,

Capitaine Riotton, Adjudant

Bourguignon.

Commission Juridique

Animateurs :

Lieutenant Croizat et Le

Président de l'U.D.

Membres :

Lieutenant Spérone,

Capitaine Cleyet-Merle,

Lieutenant Rousset,

Adjudant Bourguignon.

Groupe de Travail Concours de Manœuvres

Animateur :

Lieutenant Duret

Membres :

Le Président de l'U.D.,

Sergent Charmeil, Lieutenant

Naville, Lieutenant Chauvin,

Sergent-Chef Spelman,

Adjudant Primat, Sous-

Lieutenant Derrier,

Adjudant-Chef Finand,

Lieutenant Cottaz, Sergent-

Chef Rivier, Sous-Lieutenant

Peronnet, Lieutenant

Giordano.



Vercors Insolite

Entrez dans la Magie des Automates et laissez vous transporter parmi les 300 automates en mouvements présentés dans différentes scènes en son et lumière.
A 9 km plus loin, Le Monde Enchanté des Santons vous attend avec une collection unique de 2000 santons, crèches et figurines du monde exposés dans un décor original.



- OUVERT 7 JOURS / 7 TOUTE L'ANNÉE
- VISITE DE 1H ENVIRON
- ACCUEIL GROUPES



La Magie des Automates

Création Alain Bardo

38250 LANS EN VERCORS

Tél. 04 76 95 40 14

Le Monde Enchanté des Santons

38250 VILLARD DE LANS

Tél. 04 76 94 90 94

1998
Comité
1999

*Le Président,
Le Comité Exécutif,
Le Conseil d'Administration
de l'Union Départementale
des Sapeurs-Pompiers de l'Isère,
ont la joie de vous présenter
leurs vœux les meilleurs
pour l'année 1999.*

*Il y a autour de nous, une infinité de joies diverses, simples et faciles.
Il ne s'agit que de s'en emparer.*

LEROYMERLIN

Pour Réussir

ZONE CAP 38 - 38523 SAINT-ÉGRÈVE
Tél. 04 76 56 06 22

EUROFLOAT

Z.I. Salaise-sur-Sanne
38150 ROUSSILLON

Fabrication de Verre Plat


SAINT-GOBAIN

sommaire



7	Poème de Jean-Luc ALLEGRET
11	Editorial du Président de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère
13	Editorial du Directeur Départemental des S.I.S. 38
14	Congrès départemental à Saint-Jean de Bournay
20	Les connaissez-vous ?
23	L'hygiène en général au Centre de Secours de Voiron
27	L'exposition au froid. Quels risques ?
29	District de La Côte Saint-André, challenge de tiré de dévidoir
31	Saint-Marcellin, départ en retraite de l'Adjudant-chef FANTIN
33	C.S.P. de Vienne, challenge du souvenir 1998
35	C.S.P. de Vienne, remise des galons de commandant à Jean-Yves NOISETTE
36	Décès en service commandé du Sapeur Jean-Baptiste SERTIER
37	Allevard, fabrication de pucelles
39	Fitilieu, passation de commandement
39	Fitilieu, parcours sportif
40	Saint-Geoire en Valdaine, 2 ^e championnat de l'Isère de VTT
42	Erratum article Vaulnaveys le Haut
43	Centre de Secours du Serpaton
46	Les anciens sapeurs-pompiers de l'Isère
48	C.P.I. de Ruy-Montceau
50	Les premières assises de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France
51	Le défilé du 14 juillet 1998 à Grenoble
53	C.S.P. de Grenoble, volley-ball
55	9 ^e championnat de France de ski alpin des sapeurs-pompiers
56	Cross de la Sainte-Barbe
59	Judo
62	Sportifs ils ont été, sportifs ils restent...
63	Finale nationale du parcours sportifs du sapeurs-pompiers
70	Index des annonceurs
71	Cette page est la vôtre
72	Calendrier 1 ^{er} semestre 1999

G A L E R I E S
Lafayette
GRENOBLE

VOTRE PLUS BELLE ADRESSE
MODE - BEAUTÉ - ACCESSOIRES



**GEG OUVRE
À GRENOBLE
LA PREMIÈRE
STATION SERVICE
VÉHICULES PROPRES
DE FRANCE.**

STATION VÉHICULES PROPRES

73 RUE FÉLIX ESCLANGON

Ouvert du lundi au samedi de 7 h à 20 h

Renseignements au 04 76 84 39 39



**GAZ ELECTRICITE
DE GRENOBLE**

DU GAZ NATUREL, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES IDÉES NEUVES



Lieutenant-Colonel

RENÉ PAILLOT

PRÉSIDENT DE L'U.D.S.P. 38

L'année qui s'en va, et celle qui arrive auront été les dernières de ce que l'on a appelé le siècle de la lumière et de l'électricité.

Celle à venir, première de ce troisième millénaire dont on attend tant de choses, est chargée du même espoir qui était celui de nos arrière-grands-parents en attente de l'an 1900 et du bonheur qu'on leur prédisait.

Si de bonnes choses il y en eut, des guerres et pas des moindres opposèrent les hommes entre eux, sans compter tous les autres conflits où nombre d'entre nous furent des acteurs involontaires.

Ce XX^e siècle fut donc aussi celui de la division et il faut espérer que le XXI^e en tirera la leçon.

En ce qui nous concerne, nous serons passés pratiquement de l'âge de pierre à la modernité totale en ce siècle débridé. Notre première organisation véritable datant du 7 mars 1953, il a semblé nécessaire aux décideurs de procéder à une refonte des institutions. L'an 2000 devrait donc être celui de l'unification totale du service.

À l'image de l'Europe qui s'installe avec une monnaie unique, les sapeurs-pompiers auront une organisation et un commandement unique sensiblement à la même époque.

Rien à voir l'un avec l'autre pourrait-on dire et pourtant on peut y trouver des similitudes.

La plus certaine sera celle d'avoir la volonté dans les deux cas de faire aboutir le projet.

Affaires d'hommes et non plus de technique. On jugera au résultat.

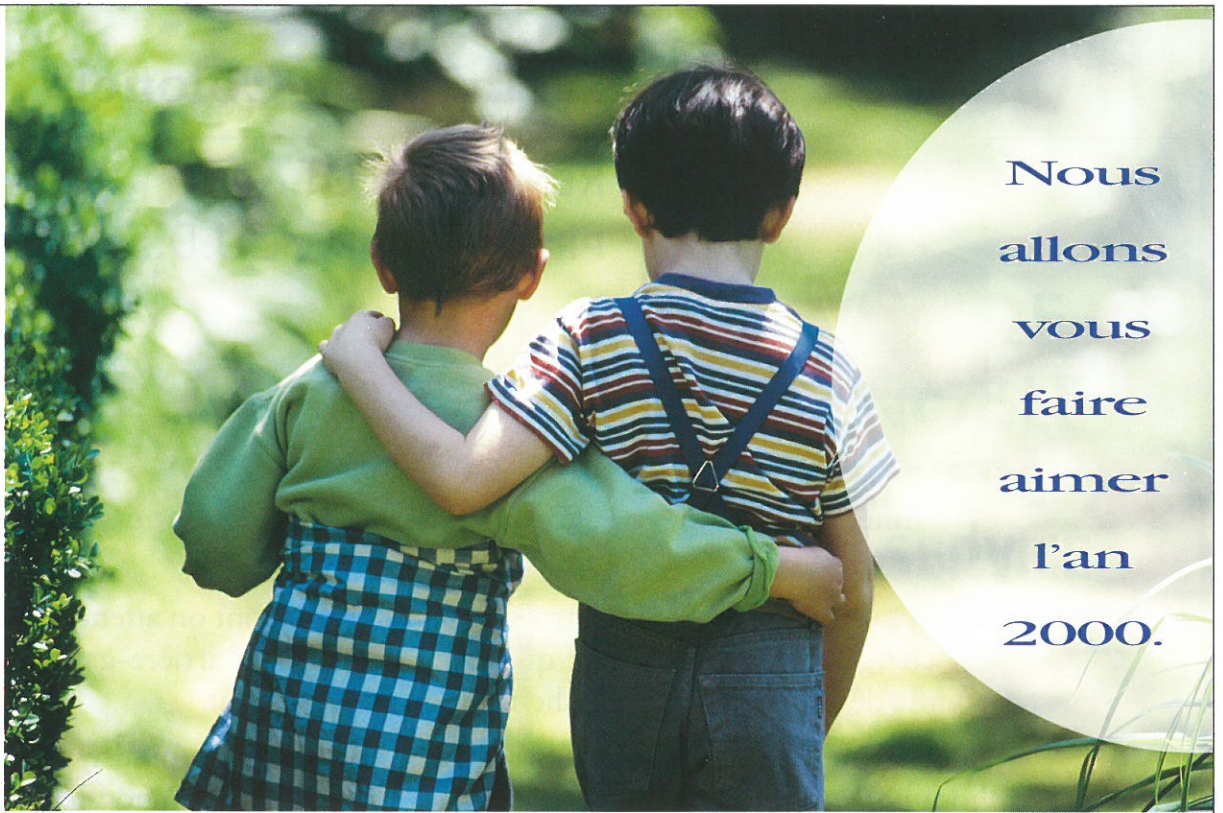
Mais pas de doute, "le bon sens triomphera", c'est mon vœu, c'est celui de beaucoup d'autres et c'est celui que je formule à votre intention au nom de tout le Comité Exécutif et le Conseil d'Administration.

Restez unis comme vous l'êtes dans l'intervention de tous les jours, soyez tolérants, acceptez ce qui vous paraît acceptable, travaillez à l'aménagement de votre avenir.

Bonne année à tous

Bonne santé.

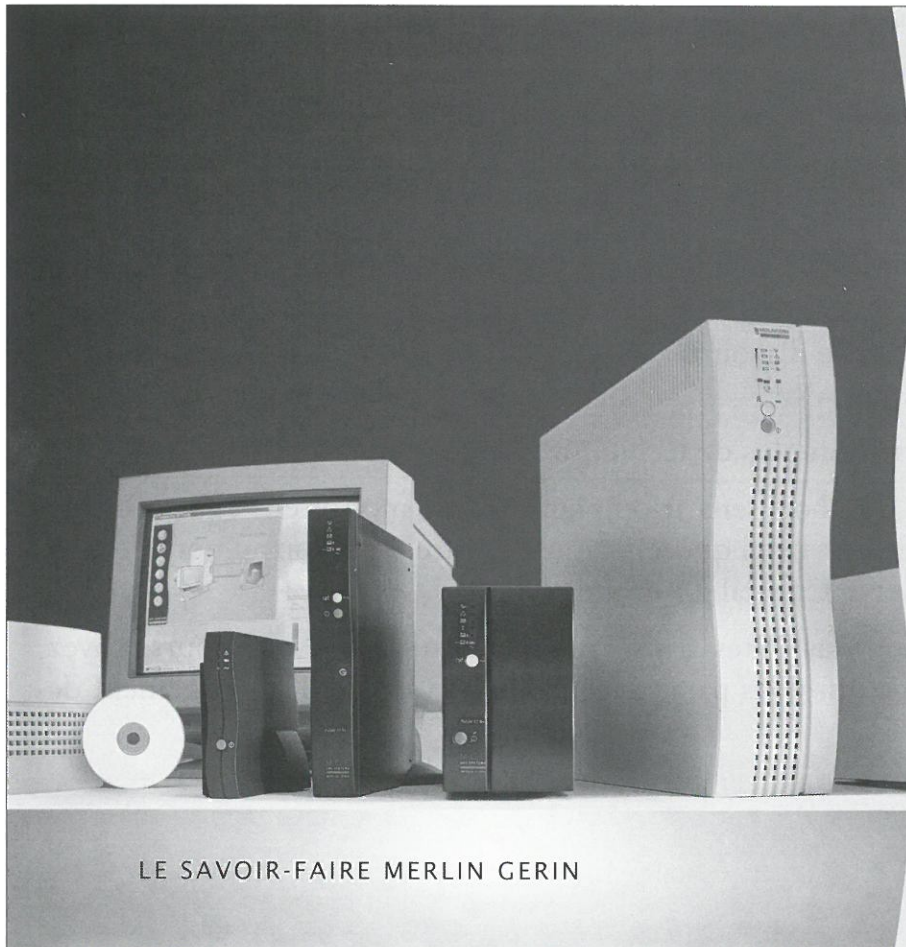
Restez prudents.



Nous
allons
vous
faire
aimer
l'an
2000.



**France Telecom
Mobiles**



LE SAVOIR-FAIRE MERLIN GERIN

**Onduleurs
MGE UPS SYSTEMS :
une mission de protection
et d'assistance pour
la sécurité de tous les
systèmes**

Quelles que soient les applications ou les configurations, les onduleurs MGE UPS SYSTEMS assurent la protection efficace de tous les systèmes informatiques et de télécommunications. Ils constituent l'offre la plus complète du marché couvrant tous les besoins jusqu'à plusieurs MVA. Fiabilité, qualité, services et présence de proximité ; MGE UPS SYSTEMS garantit les meilleurs niveaux de sécurité et de disponibilité.

APPEL GRATUIT
Numéro Vert
080033 68 58

M G E
UPS SYSTEMS

Rien ne doit vous arrêter



du Colonel

JEAN-CLAUDE BOURGEOIS
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES S.I.S. 38

Grains de sable

La roue de la départementalisation continue à tourner et le vent de réforme souffle de plus en plus fort en Isère comme ailleurs.

Certains départements ont tenté une réforme marathon selon leur avance dans leurs différentes démarches. D'autres, souvent de moindre importance, ont voulu combler leur retard, se voyant parfois même accusés d'agir dans la précipitation. D'autres encore ont choisi l'expectative attendant l'an 2001 dans l'angoisse et l'incertitude.

Difficultés techniques certes pour conduire la réforme qui a quelquefois tendance à se faire au rabais, le juge suprême se situant au niveau des finances.

Cette réforme affiche un coût qu'il ne faut pas dissimuler et qui est aujourd'hui parfaitement cerné. Mais, de grâce, ne tirons pas le voile sur les tentatives coûteuses de ceux qui exigent et de ceux qui refusent, sans oublier les profiteurs toujours prêts à s'engouffrer dans la moindre faille du système, à la recherche d'un intérêt isolé.

Avec ceux qui veulent pénétrer en force dans une arène saturée et ceux qui refusent d'en sortir à la fin du spectacle, il ne peut y avoir que des turbulences dans le trafic.

Ces grains de sable ne peuvent que retarder la progression de la réforme et augmenter un coût qui, là aussi, pourra être chiffré avec précision. Si le corps départemental des sapeurs-pompiers devait devenir une vache à lait, n'oublions pas qu'elle se nourrit pour l'instant essentiellement dans les pâturages communaux déjà bien sollicités.

En Isère, le conseil d'administration tente de piloter la réforme avec prudence et pragmatisme en restant à l'écoute de chaque partenaire et dans le respect des délais imposés par la loi. Le calendrier des transferts a été établi et ne semble pas pouvoir être repoussé. Il peut cependant être modifié pour laisser le temps d'extraire des rouages les grains de sable qui gênent leur rotation.

Pensons aussi aux rouages administratifs qui ont leurs limites de rotation au-delà desquelles ils risquent de casser.

L'objectif est de réussir la réforme. Celle-ci ne peut être ni l'œuvre d'une personne ni celle d'un groupe. Elle concerne l'ensemble des partenaires ; ceux-ci doivent prendre tous les éléments en compte avec saine objectivité.

A chacun sa paroisse mais n'oublions pas le diocèse !

Congrès départemental à Saint-Jean de Bournay

LE 21 JUIN 1998

Le troisième dimanche du mois de juin est la date du traditionnel et statutaire congrès de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère.



C'était donc le cas le 21 juin dernier à Saint-Jean de Bournay où l'Union départementale de l'Isère avait choisi de tenir ses assises annuelles sur l'initiative du Lieutenant Michel DUC, Vice-Président nord-Isère et Commandant du Centre de Secours local.

Le canton était donc investi très tôt le matin par une cohorte de soldats du feu très pacifiques qui venaient concourir dans les différentes épreuves sportives et aux concours de manœuvre. Les Jeunes Sapeurs-Pompiers étaient aussi de la fête.

Parallèlement à ce côté sportif et exaltant, se tenait dès 7 heures l'Assemblée Générale de la très active sec-



tion des Anciens animée par le Lieutenant Armand Bernard.

Le président et le Premier Vice-Président de l'Union Départementale assistaient aux travaux et prenaient part à la discussion.

Dès 9 heures, l'Assemblée Générale statutaire se mettait en place. 300 congressistes environ représentant l'ensemble des corps du département se retrouvaient

dans la salle du cinéma. Jusqu'à 11 heures, les participants débattaient de leurs problèmes avant de se voir rejoints par les autorités. Succédant à Roger JAILLET, maire de Saint-Jean de Bournay et Président de la Communauté de Communes, le Lieutenant-Colonel PAILLOT évoquait les problèmes auxquels tentaient de répondre tout d'abord le Colonel ORY, président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, Monsieur Bernard SAUGEY, Président du Conseil Général de l'Isère, Monsieur Jacques PICHON-MARTIN, Président de la CASDIS.

Monsieur Jean-René GARNIER, Préfet de l'Isère, concluait les débats et apportait la réponse officielle aux questions posées.

Ces formalités accomplies, l'ensemble des participants se rendait au monument aux morts pour le dépôt des gerbes. Le Commandant NOISETTE était chargé de gérer le protocole officiel.

L'harmonie municipale de Saint-Jean de Bournay et la fanfare des sapeurs-pompiers de Bramans exécutaient les hymnes et sonneries réglementaires.

Un repas regroupant tous les participants se déroulait à la salle Claire Delage. Auparavant, Monsieur Bernard SAUGEY remettait la médaille d'or du Conseil Général au Lieutenant-Colonel PAILLOT et au Lieutenant DUC organisateurs du congrès.

L'après-midi, un imposant défilé traversait les rues pavées du centre ville et dont de nombreuses vitrines étaient magistralement décorées aux couleurs des sapeurs-pompiers. Les commerçants locaux avaient parfaitement joué le jeu et ce geste fut particulièrement apprécié des congressistes.

Une très belle fête populaire avait lieu l'après-midi au stade.

Une importante remise de coupes et trophées terminait l'après-midi.

Auparavant, une remise de médailles de l'Union Départementale permettait d'honorer le Lieutenant-Colonel BORLET, le Commandant NOISETTE, le Médecin-Capitaine BAUD, le Sous-Lieutenant





Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'U.D.S.P. 38

VERPILLON et le Caporal-Chef FORISSIER. Le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère, a passé en revue les participants des épreuves sportives et du concours de manœuvre, après avoir animé l'Assemblée Générale du matin où il avait présenté l'évolution des textes qui vont gérer la nouvelle situation juridique des sapeurs-pompiers de toutes catégories. On a noté et apprécié la présence au cours de la journée de Georges COLOMBIER, Député de la circonscription, des différents maires du canton et de la plupart des élus de Saint-Jean de Bournay dont Madame TRICHON, premier adjoint, Monsieur Gérald EUDELIN, Conseiller Général de Vienne, de Monsieur Jacques REMILLIER, Conseiller Régional Rhône-Alpes. Le Capitaine Francis HENRY du conseil d'administration de la Fédération Nationale, du Lieutenant MORAS, Secrétaire Général de l'Union Régionale Rhône-Alpes. Tout le conseil d'administration de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère était présent, dans lequel on reconnaissait :

- le Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'Union départementale,
- le Capitaine PERRIN, Premier Vice-Président,
- le Capitaine BRUNEL, Vice-Président du secteur sud,
- le Lieutenant DUC, Vice-Président du secteur nord,
- le Lieutenant BOYET, Trésorier Général,
- le Lieutenant CROIZAT, Secrétaire Général,
- le Lieutenant-Colonel BLANC, Président d'honneur entouré de tous les membres de son comité.



Monsieur JAILLET, maire de Saint-Jean de Bournay

Un grand bravo aux sapeurs-pompiers de Saint-Jean de Bournay qui se sont investis depuis de longs mois pour réussir ce congrès qui s'est déroulé sous un magnifique soleil et dans une remarquable convivialité.

Nous avons remarqué au cours de l'Assemblée Générale :

- Des remerciements au Lieutenant-Colonel PAILLOT par le Colonel BOURGEOIS pour le contact privilégié qu'il entretient avec le service d'incendie et de secours de l'Isère en souhaitant que cette relation se pérennise.
- Le Colonel BOURGEOIS a apprécié l'engagement tout entier de l'Union Départementale dans la finale 1998 du parcours sportif et des épreuves athlétiques.
- Le Colonel ORY disait être heureux d'être parmi les sapeurs-pompiers de l'Isère. Il disait même que la Fédération se doit d'être au plus près du terrain.
- Monsieur Roger JAILLET, maire de Saint-Jean de Bournay, rappelait que le Lieutenant-Colonel PAILLOT quittait il y a 30 ans les sapeurs-pompiers de Saint-Jean de Bournay pour la vie professionnelle à Lyon. Il le remerciait de n'avoir jamais oublié son passage dans sa commune. Il remerciait aussi le Lieutenant Michel DUC de s'être investi au service des citoyens du canton.



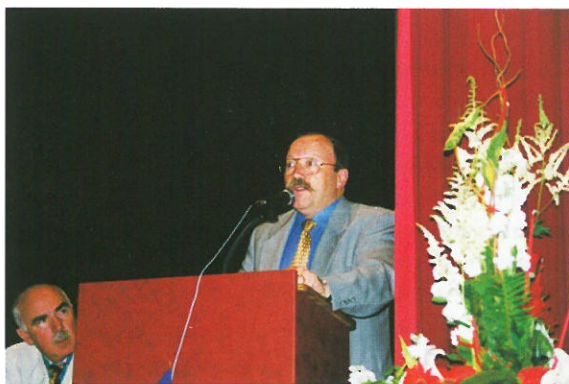
Colonel ORY, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France

- Monsieur Bernard SAUGEY, Président du Conseil Général disait sa reconnaissance aux sapeurs-pompiers de l'Isère et plus particulièrement aux sapeurs-pompiers volontaires dont le rôle est incontournable et indispensable. Les sapeurs-pompiers font partie intégrante de notre paysage.
- Le Docteur Jacques PICHON-MARTIN, Président de la CASDIS, anime et défend tous les dossiers. Il rappelle que le budget du SDIS est de 40 MF.
- Monsieur Jean-René GARNIER, Préfet de l'Isère, tenait à être présent. Il parle des textes qui se mettent en application et se dit convaincu que pour maintenir le volontariat, il doit être fait de réels progrès en ce qui concerne la disponibilité avec les communes et les employeurs. Il conclut en s'adressant aux sapeurs-pompiers : "la réforme a été faite pour la sécurité des citoyens mais elle ne pourra être faite que par vous".

Il est vraisemblable que ce 81^e congrès qui se déroule à Saint-Jean de Bournay, soit le dernier sinon l'un des derniers à se passer sous un cadre juridique qui va très prochainement laisser sa place à un autre. Depuis 1992, où les premiers éléments d'une loi de départementalisation ont été votés, c'est finalement en mai 1996 que des textes définitifs ont vu le jour. Plus pudiquement appelée "organisation des services d'incendie et de secours", cette nouvelle orientation avait de quoi inquiéter dans ses premières moutures. L'action conjuguée des organisations syndicales et de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers a pu humaniser le processus qui s'avère acceptable dans sa globalité, l'application locale étant la seule crainte de ceux qui connaissent ce qu'il vont quitter. Je n'ai par ailleurs aucune angoisse concernant l'Isère où je continuerais de veiller sur l'application des textes du haut de la durée de mon mandat et de ce qu'il en reste.

Je voudrais rappeler un point d'histoire que j'ai évoqué dans mon éditorial de cette revue :

Le 7 mars 1953 était publié un décret concernant l'organisation des corps communaux et le statut des sapeurs-pompiers.



Monsieur SAUGEY, Président du Conseil Général de l'Isère

Ces nouvelles dispositions – je le tiens de ceux qui étaient contemporains de l'histoire – ont particulièrement inquiété tous les sapeurs-pompiers. Avant ce texte, aucune organisation collective n'était en place. L'initiative était laissée à ceux qui voulaient bien entreprendre. Et fort heureusement, il y en avait. Certes il y eut de grands corps sur lesquels reposait la sécurité des populations régionales d'alors. Quelques bastilles qui semblèrent par la suite durement touchées lorsqu'il fallut qu'elles rentrent dans le rang et s'alignent sur une organisation qui mettait en place le rationnel, le rigorisme et la normalisation.

Dans leur livre sur l'histoire des sapeurs-pompiers de la ville de Grenoble, deux de nos grands anciens, les Commandants Léon PLANTIER et Émile GARDET en parlent très bien, tout comme la transmission orale que peuvent encore nous en faire ceux qui l'on vécu.

Le temps arrangea tout ce remue ménage et le microcosme des sapeurs-pompiers retrouva vite sa sérénité et son efficacité si tant est qu'il les avait perdues.

Les lois du 3 mai 1996 me semblent inspirer les mêmes craintes qu'alors, mais avec la même espérance,



Médecin-Capitaine ANDRÉANI, Président du Service de Santé

ce, je suis persuadé que l'on en connaîtra les effets bénéfiques dans un proche avenir.

Dans l'Isère, la départementalisation des matériels a fait la démonstration de l'efficacité d'un regroupement des achats, de la répartition judicieuse des moyens, de l'appréciation rigoureuse des risques à défendre. Tout cela s'est passé dans la concertation. Il y eut bien quelques humeurs et j'en fis partie en son temps. Je ne crains pas de dire qu'il faut se faire entendre et les sapeurs-pompiers savent le faire d'autant plus qu'ils se battent pour une cause dont personne ne discute le bien fondé.

Je ne peux manquer à cet instant de m'adresser à la direction départementale et plus particulièrement au Colonel BOURGEOIS, directeur départemental des services d'incendie et de secours de l'Isère, d'avoir su anticiper, d'avoir osé le faire malgré les difficultés financières toujours de circonstance, d'avoir su convaincre l'autorité financière. Tout ce qu'il a fait réaliser ne sera plus à faire. Il faudra seulement ne pas s'arrêter en chemin mais lui faire confiance pour engager de manière irréversible le processus des services d'incendie et de secours de l'Isère.

Les structures de la loi me semblent bien charpentées. L'efficacité a été recherchée, l'idée d'un grand service public nettement inscrite dans la loi.

Il semble seulement manquer un peu d'humanité dans les textes. Peut-être la création de l'observatoire des sapeurs-pompiers volontaires, sur le plan national comme sur le plan départemental, palliera-t-il à cette crainte ?

Ce qui me rassure c'est que dans l'Isère, la représentation des sapeurs-pompiers au sein de la Commis-



Monsieur GARNIER, Préfet de l'Isère



sion administrative et technique dont les membres ont été élus le 28 mai dernier est composée de femmes et d'hommes forts et déterminés, dont le Premier Vice-Président de l'Union Départementale, le Capitaine Jacques PERRIN, présent dans cet organe, saura avec sagesse et bon sens représenter tous ceux qui lui font déjà confiance au sein de l'Union. Cette Union qui se porte bien et me semble bien représenter tous les sapeurs-pompiers de l'Isère. Elle l'a encore démontré en prenant une part active à l'organisation de la finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques qui aura lieu samedi pro-



*Docteur PICHON-MARTIN,
Président de la CASDIS*

chain et dont, je suis sûr, la conjonction de tous les acteurs permettra une grande fête sportive, un peu notre coupe du monde à nous, par l'organisation méthodique qu'elle a justifié sous la haute main, là encore, du Colonel BOURGEOIS, le "Platini" de cette affaire.

Vous le voyez, les sapeurs-pompiers occupent bien le terrain et je ne parle pas de l'intervention, lot habituel de leurs exploits et de leurs sacrifices.

Je les remercie tous d'avoir été encore toute cette année le grand service public dont un pays comme le nôtre mérite d'avoir.

Le Colonel ORY, Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, nous a fait l'honneur de sa présence à notre congrès. Connaissant un peu son emploi du temps, j'apprécie son geste et je l'en remercie en votre nom à tous.

Artisan efficace et actif des nouvelles lois alors qu'il ne faisait qu'appartenir au conseil d'administration de la

Fédération, il a en charge aujourd'hui de faire appliquer, au mieux les intérêts de tous, la réforme des services d'incendie et de secours. Tâche ardue lorsque l'on sait qu'il faut tenir compte d'un nombre impressionnant de paramètres.

Je lui dirais seulement de ne pas oublier l'humain dans chaque décision qui sera prise tout en sachant que ce point-là le préoccupe particulièrement.

Il est important que l'on donne à ceux qui, sapeurs-pompiers volontaires pour la plupart, se dévouent à leur prochain, les moyens matériels mais aussi la reconnaissance qu'ils sont en droit d'attendre.

Les acteurs de ce service public attendent, pour la plupart, de la considération et de la reconnaissance. Votre présence, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil Général, Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, Messieurs les parlementaires, conseillers généraux et élus, est là pour les rassurer. Je vous remercie comme je remercie très fort mon ami Roger JAILLET, maire de Saint-Jean de Bournay, Président de la Communauté de Communes, d'avoir accepté que ce pays, auquel je suis très attaché par mon premier engagement de sapeur-pompier volontaire – c'est déjà vieux – organise ce congrès avec les moyens qui ont été mis.

Merci aussi à tous mes amis du Centre de Secours de Saint-Jean de Bournay chez qui je me sens chez moi, à leur chef, le Lieutenant Michel DUC (une amitié de près de 40 ans), d'avoir travaillé fort pour qu'aujourd'hui vous soyez reçus dans d'aussi bonnes conditions.

Merci encore au même Lieutenant Michel DUC d'avoir su comprendre que la fête, de la semaine prochaine était intimement liée à celle d'aujourd'hui. Nous saurons, le Directeur Départemental et moi-même, en tenir compte le moment venu.

Je conclurais en rappelant ce que d'aucuns a déjà dit avant moi : "la solidarité, aujourd'hui comme hier, est une arme efficace contre l'indifférence et l'injustice".

Et pour ma part, je rajouterai qu'elle est aussi le ciment indispensable qui assure notre sécurité.

Vive les sapeurs-pompiers de l'Isère.

Vive Saint-Jean de Bournay

Lieutenant-Colonel

René PAILLOT

Président de l'U.D.S.P. 38



Le Médecin-Commandant Pierre ANDRÉANI rappelle les deux principales réalisations de l'association du service de santé des sapeurs-pompiers de l'Isère au cours de ces derniers mois :

1 - mise en page, édition et diffusion à tous les médecins, pharmaciens, vétérinaires et infirmiers sapeurs-pompiers du département, d'un document d'une quarantaine de pages regroupant les renseignements de type administratif, législatif et technique, indispensables à une meilleure connaissance du rôle du SSSM et de l'organisation des services incendie et secours.

2 - Organisation de deux journées de formation destinées aux membres du SSSM.

Par ailleurs, il informe de l'un des projets mis actuellement en œuvre par l'association. Ce projet consisterait



en la mise en place d'un groupe de médecins sapeurs-pompiers disponibles pour apporter un soutien médical aux sapeurs-pompiers engagés sur certaines interventions particulières, engageant un grand nombre de sapeurs-pompiers, ou présentant des risques particuliers pour ceux-ci par exemple. Un médecin pourrait ainsi être appelé en complément ou renforcement du médecin sapeur-pompier du centre de secours concerné par l'intervention. Il servirait de référence médicale au C.O.S. pour les problèmes médicaux pouvant intervenir lors du déroulement des opérations (soins aux sapeurs-pompiers particulièrement).

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
LE CONCILIATEUR DU CANTON
DE SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

DAMOTTE GÉRARD
MAIRIE DE ST-JEAN-DE-BOURNAY

LE 29 JUIN 1998
à
Monsieur le Chef du Centre
de Secours de St-Jean de Bournay
et ses sapeurs
Commandant Lieutenant DUC Michel

Objet : Impressions

Messieurs,

Chaque jour vos colonnes dédiées à des actes relevant de la bonne conduite. C'est pour cette raison que je tiens à vous faire parvenir cet écrit relatant ma surprise révélée au contact de vos jeunes sapeurs.

Surpris je l'ai été, ayant flâné quelques instants à l'intérieur de votre caserne, surpris je l'ai été par l'alignement du matériel, la propreté, l'ordre, tout brillait, tout était net, rien à envier à la "Royale". Surpris je l'ai été encore plus par ces jeunes sapeurs en formation, qui, épris d'un certain sens de servir, politesse, respect, volonté de bien faire, voir adresse, courage, m'ont amené à méditer.

Comment se fait-il que ces adolescents, qui pourraient être des voyous ou délinquants primaires sont des futurs serviteurs de l'humanité, voire cadres. De bonnes souches peut-être, de familles où règne la sérénité peut-être, mais également bénéficiaires du savoir transmis par les pédagogues de l'ombre, ceux qui, sans diplôme, avec de petits moyens, imprègnent ces jeunes des qualités nécessaires pour qu'adultes, ils soient des hommes.

J'ai également remarqué cette joie de participer, de vivre heureux, de rendre service, et le soir, la journée achevée, d'effectuer l'analyse des B.A.

Surpris je l'ai été par la stricte vigilance apportée à la manipulation des deniers de la communauté. Fiers d'être sapeurs, fiers de servir, sourires fiers illuminant des faces soulignant des formes physiques qui ils doivent à eux-mêmes, mais aussi à tous ceux qui collaborent pour qu'il en soit ainsi.

Lorsqu'en décembre, présentant vos calendriers, des ignorants, lâches ou radins, vous claquent la porte au nez, ne faites pas de complexes, continuez dans cette voie, un jour ou l'autre vous serez récompensés, si ce n'est que par la simple satisfaction du devoir accompli.

Merci à tous, à tous ces bénévoles et autres qui apportent, par leur générosité, un exemple qui devrait être visionné par un certain nombre de nos contemporains.

Ne pas vivre que pour soi-même, quel idéal, et pensons à ceux qui vont jusqu'au sacrifice suprême.

Veuillez, Monsieur le Chef de Centre, Messieurs les sapeurs, croire à l'expression de ma considération distinguée.

Merci

G. DAMOTTE

Copies : M. le Député Georges COLOMBIER 7^e circonscription
M. le Maire de St-Jean de Bournay, Roger JAILLET, Président de la Communauté de Communes.



Fédération Nationale
des Sapeurs-Pompiers de France

Association fondée en 1882, citée à l'Ordre de la Nation
couronnée par l'Académie Française.

COURRIER REÇU LE :
26 JUIN 1998
U.D.S.P. 38

PARIS, le 22 JUIN 1998

Le Président

à

Monsieur le Lieutenant-Colonel René PAILLOT
Président de l'Union Départementale des Sapeurs-
Pompiers de l'ISERE
« Le Manival » 11 avenue du Vercors
BP 97
38243 MEYLAN CEDEX

Monsieur le Président et Cher Ami,

Le dimanche 21 juin dernier, vous m'avez reçu à l'occasion du Congrès de
l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère qui se déroulait à Saint-Jean-de-
Bournay.

Je tiens à vous remercier bien sincèrement ainsi que les membres du Bureau
de l'Union, pour l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé.

Je vous demande de bien vouloir transmettre, aux sapeurs-pompiers du
département, toutes mes félicitations pour la qualité de l'organisation de cette manifestation.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et Cher Ami, à l'assurance de
mes sentiments les meilleurs.

Amities

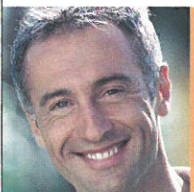
Daniel ORY

Copie pour information :
- Colonel BOURGEOIS, DDSIS de l'Isère

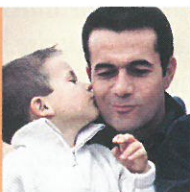
27, rue de Dunkerque, 75010 Paris - Téléphone : 01 45 26 18 18 (lignes groupées) - Télécopie : 01 45 96 01 10
3615 INFO 18

COMPTE-SERVICE

Le contrat « je sais où je vais »



DÉCOUVERT
SUR
MESURE



DE
L'ARGENT
QUI
RAPPORTE



CARTE ET
CHÉQUIER
PROTÉGÉS



L'IMAGINATION
DANS LE BON SENS

Les connaissez-vous ?

Christophe THOMAS

UN SAGE PARMIS LES FEMMES

L'accouchement est un événement considérable dans la vie d'un couple. Au centre de cette réalité, il y a des futurs parents, un bébé et, bien évidemment, des personnes compétentes dans le domaine des phénomènes mécaniques et physiologiques qui aboutissent à la sortie du fœtus et de ses annexes par les voies naturelles, à savoir des médecins et des sages-femmes. Ce dernier métier, justement, est-il réservé aux femmes ? Non, puisque nous avons rencontré "une" sage-femme plutôt virile : Christophe THOMAS, également SPV à Grenoble. Ce Brestois de naissance, qui vint au monde le 1^{er} mars 1972, appartient à un corps médical qu'il nous fait découvrir, en véritable accoucheur qu'il est.

Car si, dans l'antiquité, ce sont les matrones, mère de familles, qui avaient la charge de l'accouchement, car si au Moyen-Âge, pour cet acte, on exigeait des femmes qu'elles soient catholiques pratiquantes, de bonnes mœurs et ayant eu des enfants, aujourd'hui, on parle d'une personne possédant une connaissance approfondie du corps de la femme enceinte. Cette définition de la sage-femme est moins contraignante puisqu'elle permet à l'homme d'accéder à cette profession très particulière, encore souvent considérée comme la chasse gardée de la femme.

Christophe THOMAS fait partie du corps des sages-femmes, profession médicale au même titre que les médecins ou les chirurgiens-dentistes. On peut dénombrer environ 11 000 sages-femmes en France dont moins de 100 hommes. C'est donc une perle rare que nous avons en Isère, conciliant ses études et l'activité de sapeur-pompier depuis 1995 : à cette époque, une amie, sapeur-pompier volontaire dans un corps du nord Isère, lui parle de son engagement personnel dans son centre d'intervention. Ce témoignage va le convaincre qu'il peut trouver un complément mental et physique à son futur métier, rejoignant le CSP Grenoble, corps mixte compo-



sé de SPP et de SPV. La rencontre avec le monde des sapeurs-pompiers, il la définit comme un des moments importants de sa vie, au même titre que la découverte de ce qui allait devenir sa profession : *"Mon parcours n'est pas atypique, j'ai suivi mes études jusqu'en terminale D. Le bac en poche, j'ai quitté la Haute-Savoie où je résidais en compagnie de mes parents, pour suivre des études de médecine. Travaillant dans le même temps, pour subvenir à mes besoins, je me suis engagé, après une première année de médecine, dans des études de sage-femme. La première année de ce cursus m'a conforté, c'était le bon choix, je serai sage-femme, pour un diplôme reconnu en France comme à l'étranger."*

L'enfant se présente bien, alors continuons... Des études de sage-femme durent quatre ans (Christophe finira ses études en 2001, après un passage obligé, qu'il effectue depuis le mois d'octobre 1998, sous les drapeaux), s'articulant autour d'un tronc commun : dix semaines de formations théoriques par an, le reste de la formation se déroule de la manière la plus pratique qui soit, au sein du centre hospitalier universitaire de Grenoble. *"Le travail sur le terrain se fera sous deux formes",* précise Christophe, *"soit par garde dans la salle d'accouchement, soit dans d'autres services, tels que les consultations natales."* Le service de garde va l'amener à travailler douze heures de suite, dans les conditions les plus réelles qui existent, et ce plusieurs jours dans la semaine. Il s'agira d'assurer un service de qualité, durant deux semaines, en alternant travail de jour, de

nuit et période de repos. *“C’est une école d’apprentissage accélérée, en travaillant au CHUG, je vois et vis des situations complexes que je n’aurais peut-être plus jamais l’occasion de revivre.”*

En ce qui concerne les consultations natales, Christophe THOMAS précise : *“Une sage-femme a la possibilité de recevoir en consultation une femme enceinte, pour des visites au 5^e, 6^e mois, seule la 1^{re} consultation devant être réalisée par un médecin spécialiste. Lorsqu’il travaille dans ce service, il est présent cinq jours de suite, huit heures par jour. L’état de la femme enceinte oblige à une surveillance régulière, sachant qu’il devra s’effacer, en cas de pathologie particulière (retard à la croissance du fœtus, menace d’accouchement inopiné...), laissant alors la place au médecin spécialisé. Lorsque tout se déroule bien, nous pouvons avoir un emploi du temps de médecin, avec des visites d’une durée allant d’une demi-heure à trois quarts d’heure.”*

Le travail dans ces différents services se fera sous le contrôle de son école de formation et de sa directrice, répartissant les vingt membres, au maximum, de sa promotion. Une fois qu’il sera diplômé et titulaire d’un poste (il souhaite travailler dans une structure hospitalière), il aura quatorze gardes par mois à assurer, lui permettant, c’est un de ses vœux, de rester SPV. Cet homme, qui se qualifie de gourmand et patient, se dit en effet prêt à assumer ces deux activités : *“C’est certainement une charge lourde, mais avec un peu d’organisation, ce n’est pas insurmontable”*, laisse-t-il entendre.

Il est vrai que, lorsqu’on énumère les attributions de sage-femme, on découvre qu’il ne s’agit pas seulement d’assister la femme lors de l’accouchement. Une sage-femme doit pouvoir donner des conseils au cours de la grossesse, puis pour la nourriture du nouveau-né, pouvant pratiquer la vaccination (mais pas délivrer d’ordonnance). Il y a le travail psychologique permettant d’accompagner au mieux la femme qui voit changer son corps de jour en jour : la femme enceinte passe par des états contradictoires, depuis le désir de conception jusqu’à l’angoisse de l’accouchement, même si ce n’est pas le premier. Préparé pour cela, Christophe apprend à rassurer, dédramatiser, remettre les inquiétudes à leur place, pour amener la future maman à partager ses sensations, par le dialogue et la confiance.

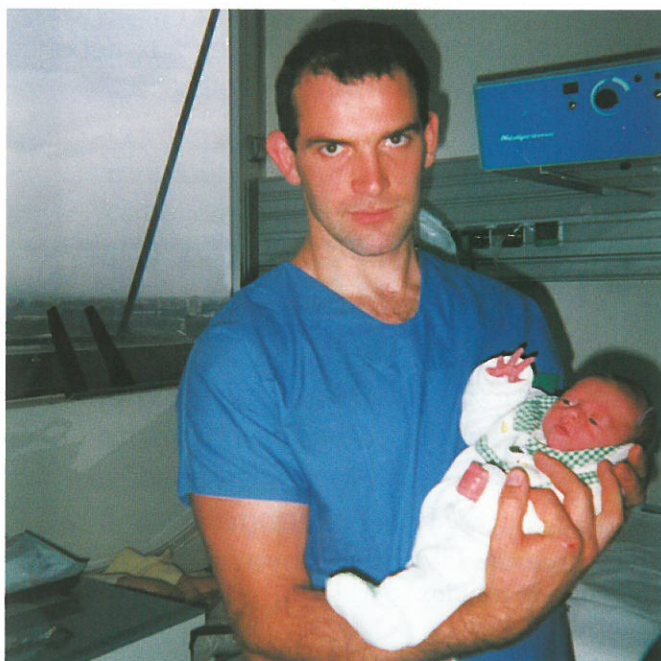
Deux ans d’expérience lui permettent de dire que l’accouchement est un événement *“globalement positif”*, avec des moments parfois durs : une interruption médicale de grossesse

(IMG) l’a marqué quand un médecin décèle une situation d’anencéphalie (l’enfant se développant sans cerveau). C’est la triste occasion de constater le travail d’accompagnement de la détresse des parents, par l’équipe de psychologues.

La naissance d’un prématuré de 700 grammes l’a également touché : *“C’est une véritable crevette qui a vu le jour, heureusement viable, même si l’on doit garder en mémoire les éléments suivants : un prématuré a 30% de chances de vivre s’il naît à moins de 27 semaines de grossesse et pèse moins d’un kilo. Il a 50% de chances de vivre s’il naît à moins de 27 semaines de grossesse et pèse plus d’un kilo. Enfin, il a 80% de chances de vivre s’il naît après plus de 27 semaines de grossesse et pèse plus d’un kilo.”* À vrai dire, il confirme n’avoir vécu que peu de situations dramatiques par rapport au nombre d’accouchements : *“J’ai découvert réellement le désarroi des victimes en VSAB. Ma formation (il est titulaire de la trilogie) m’a fait vivre des désincarcérations, par exemple, empreintes d’une incroyable charge dramatique. La naissance est régulièrement source de douleur, certes, mais très momentanée, laissant, généralement, vite place à des manifestations de bonheur.”*

À propos, a-t-il vécu, dans le cadre de son activité de sapeur-pompier, un accouchement inopiné ? Eh bien non, cette situation, qu’il envisagerait, c’est compréhensible, avec une certaine sérénité, ne s’est jamais proposée à lui, pour l’instant. Sans regrets, d’ailleurs. On est tellement mieux, pour accoucher, dans une clinique ou dans un hôpital.

Capitaine J.J. GUERCHET



Et si l'on parlait de l'urgence assainissement

Vous savez que l'eau provoque autant de dégâts que le feu

Les plus spectaculaires sont les inondations.

Il existe d'autres dégâts provoqués par l'eau : les refoulements d'eaux usées et d'eaux vannes.

Il s'agit souvent de refoulements qui se produisent dans les colonnes de chutes verticales d'immeuble.

Dans ce cas, les dégâts sont immédiats et ils se produisent dans les logements.

Les refoulements peuvent aussi se produire sur les réseaux horizontaux en pied d'immeuble.

Les causes des refoulements :

Les raisons qui provoquent les refoulements d'eaux usées sont souvent liées aux phénomènes suivants :

- 1 - La colonne de chute verticale ou horizontale est fortement entartrée.
- 2 - Présence de corps étranger dans la colonne.
- 3 - Ou bien la conjonction des deux phénomènes, entartrement et de présence de corps étrangers dans la colonne.

Les conséquences :

L'eau ne trouvant plus son chemin, celle-ci jaillit par les lavabos, éviers, cuvettes de WC, etc.

Dans ce cas, les dégâts sont importants et leur propagation très rapides.

Pour les parties basses, les eaux ressortent souvent par les regards.

Les solutions pour stopper les refoulements :

La règle de base est de pouvoir intervenir très rapidement sur le sinistre.

Remettre l'écoulement le plus rapidement possible une fois sur le site, pour cela la société **EUROPE SERVICES** possède le matériel nécessaire pour répondre à ce type d'urgence.

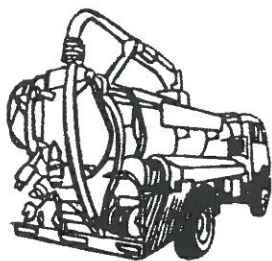
EUROPE SERVICES est une société spécialisée dans les travaux d'assainissement et de curage.

Notre standard est ouvert 7 jours sur 7 à toutes heures pour répondre aux besoins de la population, des services techniques, des administrations.

Nos techniciens d'astreinte sont joignables en permanence sur simple appel téléphonique au **04 76 77 20 02**.

EUROPE SERVICES possède un département **URGENCES ASSAINISSEMENT** composé de matériels performants spécifiques aux débouchages et curages ainsi que de techniciens formés pour une intervention rapide et efficace.

Publicité rédactionnelle



Camion équipé
haute pression,
interventions rapides
par téléphone

EUROPE SERVICES

Détartrage canalisations eaux usées
Curage d'égouts
Pompage et désinfection vides sanitaires
Pompage bacs à graisse
Nettoyage haute pression

Rue Moirond - Z.I. Chenevière
38420 DOMÈNE

04 76 77 20 02

Fax 04 76 77 17 25

**SERVICE
URGENCES
7J/7**

L'hygiène en général et des VSAB en particulier au centre de secours de Voiron...

UNE AFFAIRE EN BONNE VOIE.



Désinfection d'un VSAB à l'aide de l'appareil à vapeur

Récemment une réception était organisée au centre de secours de Voiron, en présence de Monsieur Michel HANNOUN, conseiller général, Monsieur Michel BRIZARD, adjoint au maire et le représentant, Monsieur Daniel JAMOTEAU, conseiller municipal délégué au service incendie, de plusieurs adjoints et conseillers municipaux, des chefs de centres de secours et de corps de première intervention des communes environnantes et des sapeurs-pompiers locaux.

En matière d'hygiène, la première difficulté a été de modifier les habitudes prises depuis de nombreuses années. En effet, les véhicules étaient sommairement nettoyés et désinfectés. La méthode de désinfection à l'aide d'un pulvérisateur

était couramment employée et surtout mal utilisée.

Conscients mais aussi sensibilisés sur les problèmes posés par les exigences de propreté qui sont rappelés dans certains textes législatifs, la mise en place d'une structure a exigé de longues réflexions notamment sur l'emplacement du local et sur la qualité des matériels.

Les travaux et les aménagements ont été programmés sur deux exercices budgétaires grâce à la compréhension du conseil municipal.

L'ensemble représente un investissement de plus de 200 000 francs dont 135 000 francs ont été nécessaires à la transformation d'un local de 16 m² : faux plafond, carrelage, installation électrique, équipement sanitaire, pose d'éléments de rangement et peinture de l'ensemble.

Le local se situant dans le garage des véhicules, un moyen d'isolement par rapport aux gaz d'échappement et poussières était indispensable.

Une ventilation mécanique forcée avec prise d'air frais et rejet de l'air vicié en toiture semble être un bon compromis à une recherche d'étanchéité et de propreté.

En aval, un tri des déchets contaminés et du linge sale est réalisé à l'aide de containers ou sacs à linge.

Les draps sont renvoyés au C.H.U. de Voiron pour le lavage et les couvertures spéciales en synthétique sont nettoyées au centre de secours disposant d'une machine à laver et d'un sèche-linge pouvant servir également au personnel pour l'entretien des tenues F1.

Par ailleurs, les matériels spécifiques ont engendré une dépense de 76 000 francs correspondant à l'achat d'un appareil à ultrasons, procédé moderne de nettoyage. Il permet d'éliminer les saletés les plus tenaces au niveau des trous et des cavités.



Nettoyage et désinfection d'un matelas coquille

Le système Elma d'oscillations en sandwich à large diffusion produit des ondes sonores d'intensité élevée et assure une diffusion régulière de celles-ci.

Un sècheur à air chaud pour une mise en service plus rapide des petits matériels après nettoyage (masques par exemple).

Une soudeuse permet de mettre sous sachet plastique les pièces après désinfection (masques, colliers cervicaux, etc.). Tout le matériel ainsi conditionné apporte une garantie auprès de l'utilisateur attestant que la désinfection a bien été réalisée.

Trois bacs avec eau chaude et eau froide sont nécessaires à un bon travail. La pré-désinfection dans laquelle les pièces trempent 15 minutes, un bac de rinçage avec une douchette où l'on procède à l'aide d'une brosse à l'enlèvement de boue et matières diverses. Pour terminer, un bac de désinfection avec à nouveau 15 minutes de trempage dans un bain nettoyant et décontaminant utilisé en dilution de 0,5% pour 5 litres d'eau avec renouvellement du bain toutes les 24 heures. Il est intéressant également de noter que cette méthode est utilisée pour la désinfection des masques d'appareils respiratoires isolants, qui sont ensuite mis sous plastique.

Le 30 septembre 1997, le centre de secours principal de Vienne propose une formation de référent hygiéniste à laquelle assiste l'infirmière du centre de secours. Par la suite des séances sont organisées pour tous les sapeurs-pompiers du corps afin de sensibiliser les esprits à la notion d'hygiène et de présenter les différents protocoles de nettoyage qui sont de deux ordres :

- l'entretien des VSAB après chaque intervention,
- l'entretien à exécuter après tout transport de personnes sales ou présentant un risque infectieux, ou au minimum toutes les semaines.



Local de désinfection

La désignation récente de référents hygiénistes par section s'est révélée indispensable pour le suivi et surtout le contrôle des opérations de nettoyage.

Après quelques mois de fonctionnement, l'acquisition d'une machine produisant de la vapeur améliore sensiblement les conditions de travail des utilisateurs et la qualité des résultats obtenus.

L'action de la vapeur parfois associée à un détergent donne des résultats très satisfaisants pour la remise en état d'un matelas coquille par exemple.

Le domaine d'utilisation de la machine à vapeur est étendu à la désinfection du local hygiène, des douches et des W.C.

La prise en charge d'une procédure de désinfection hebdomadaire, cabine avant et cellule sanitaire d'un VSAB avec deux personnes, exige environ 1 h 15 de travail. Conscients que le niveau de sécurité en matière d'hygiène n'est jamais optimum, il reste encore des points à améliorer, notamment celui de la tenue des personnels intervenants mais également la création d'une cellule sanitaire.

*Capitaine C. MATHIEU
Commandant le Centre de Secours*

Butaclor®

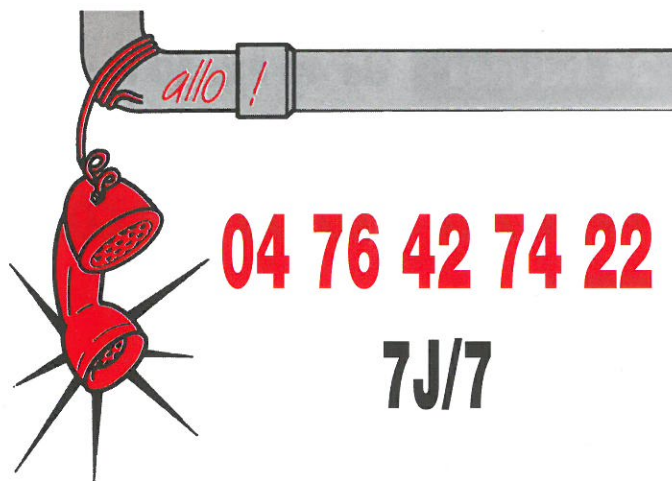
Caoutchouc polychloroprène

EniChem Elastomères France

Usine de Champagnier
BP 19 - F-38800 Le Pont-de-Claix
France

SATHEIM

DÉBOUCHE
VOS
CANALISATIONS
EN **URGENCE 24H/24**



04 76 42 74 22

7J/7

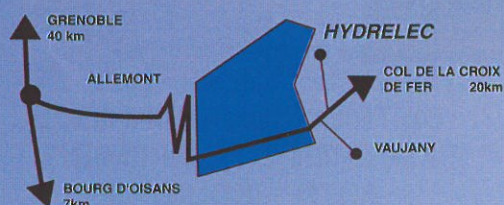


**ENTRÉE
GRATUITE**

Partez à la découverte de l'énergie hydraulique et de son histoire.

Explorez les différentes technologies qui ont permis à l'homme de maîtriser la houille blanche.

Découvrez le site hydro-électrique le plus puissant de France : Grand-Maison.



Chaque été, de nouvelles expositions temporaires.

VALLÉE DE L'EAU D'OLLE
OISANS - ISÈRE

EDF

Electricité
de France

VISITEZ
HYDRELEC
GRAND'MAISON
Espace découverte...



Vaujany - 38114 ALLEMONT
Tél. 04 76 80 78 00 - Fax 04 76 79 80 41

Ouvert toute l'année (horaires : nous consulter)

STATIONNER MIEUX STATIONNER JUSTE

Dans tous les parkings publics
de Grenoble

SOIRÉE 15 F de 19h30 à minuit

NUIT 20 F de 19h30 à 7h30

24 heures de 40 F à 50 F

PRENEZ LA VILLE DU BON CÔTÉ



GROUPE SOGEPARC

Information et contact :

04 76 42 70 70



UN HABITAT POUR TOUS

**AVEC UN SAVOIR-FAIRE
FONDÉ SUR LA
CONSTRUCTION ET LA
GESTION DE PRÈS DE
15 000 LOGEMENTS,
FOYERS, COMMERCES,
GARAGES.**

Correspondance : B.P. 128
38341 ÉCHIROLLES Cedex
Tél. 04 76 68 39 39
Fax 04 73 68 39 32

Seyssinet Fleurs

*Toutes compositions florales
Mariage • Naissance • Décès
Livraison*

107, rue de l'Industrie - 38170 SEYSSINET
Tél. 04 76 21 28 57

AD38

auto distribution

*Distributeur de pièces détachées - Réparations
Automobiles et Poids-Lourds*

Magasins

Grenoble	☎ 04 76 21 63 36
Seyssinet	☎ 04 76 96 39 72
Échirolles	☎ 04 76 23 00 63
La Tronche	☎ 04 76 54 14 45
La Tour du Pin	☎ 04 74 97 11 22
Bourgoin	☎ 04 74 93 17 26
Voiron	☎ 04 76 05 23 36



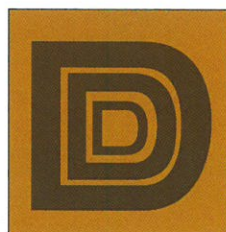
Apprentissage anticipé
de la conduite : 16 ans
AUTO - MOTO - CYCLO



permis professionnels, permis à points
autocar - poids-lourds 26 t - super lourds 44 t
chariot élévateur - matières dangereuses
formation conducteur routier - FIMO - FCOS
attestation de capacité de transporteur
formation moniteurs auto-école - transport assuré par nos soins

CESR 38 ECF
37, rue des Glairiaux
38120 SAINT-ÉGRÈVE
Fax 04 76 58 02 70

AGENCES GRENOBLE
Bd Joseph Vallier : 04 76 96 64 76
3, cours Berriat : 04 76 46 72 00
AGENCE VOIRON : 04 76 91 86 69
04 76 75 63 72



ETS DOUCET

**DISTRIBUTION TECHNIQUE
MATÉRIEL D'ÉQUIPEMENT
AUTO - INDUSTRIE**

10, rue Ampère - 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 84 33 70 - Fax 04 76 49 23 61

L'exposition au froid

QUELS RISQUES ?

1 - Quand est-on exposé au froid ?

Il peut s'agir :

- d'un froid "naturel" : soit sec (haute-montagne, zones polaires), soit humide (climats maritimes, immersion en eau froide).
- d'un froid "artificiel" : chambres froides, capsules sous-marines, capsules spatiales.

On peut donc être exposé soit pendant ses loisirs, soit pendant son travail.

2 - Les principes de réaction de l'organisme contre le froid

Une zone vitale appelée "noyau" ne doit pas voir sa température subir de variations importantes autour de 37°. Il s'agit du cœur, des poumons, du cerveau et des organes abdominaux.

- Pour cela il faut savoir comment se font les **échanges entre l'organisme humain et l'ambiance froide**.

Ils se font par :

Conduction : échanges entre le corps et les surfaces directement en contact avec la peau.

Convection : échanges entre le corps et les fluides en mouvement, air ou eau.

Rayonnement : échanges entre le corps et des surfaces froides à distance.

- Il faut aussi connaître les **moyens de lutte de l'organisme contre le froid**.

C'est en premier le travail musculaire, l'effort physique volontaire. Mais c'est aussi le travail musculaire involontaire, les frissons.

Puis pour protéger le "noyau", la température de la peau diminue par vasoconstriction ; ceci entraîne une augmentation de la fréquence cardiaque et de la tension artérielle.

3 - Les accidents locaux liés au froid

1 - Les engelures

Ce sont des lésions de la peau concernant les membres surtout les doigts et les orteils, mais aussi le nez et les oreilles. La peau devient rouge voire violacée et peut se couvrir de crevasses.

Le réchauffement lent entraîne une vasodilatation avec des douleurs qui peuvent durer plusieurs heures.

Les crevasses sont elles, longues à guérir.

2 - Les gelures

Elles sont dues à une congélation de l'eau des

cellules. La classification de Foray est résumée dans le tableau ci-après.

La conduite à tenir est de

réchauffer lentement les parties atteintes **SANS** les frictionner car les lésions seraient alors aggravées par les cristaux de glace formés dans les tissus.

Lorsque la gelure fait suite à une immersion, il faut en plus sécher les parties atteintes.

Ne pas oublier non plus le risque infectieux, toujours présent : une gelure doit être traitée de façon aseptique, comme une brûlure.

3 - Et les autres ?

L'urticaire au froid sur les zones exposées reste rare mais peut s'accompagner de malaise, nausées, tachycardie, dyspnée voire syncope (choc anaphylactique).

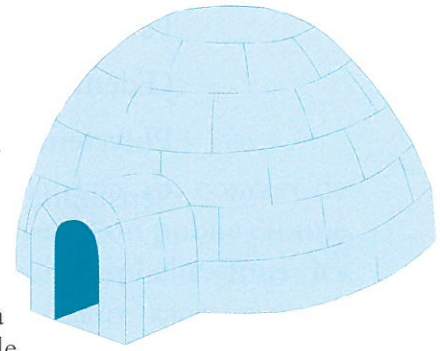
Le phénomène de Raynaud : il s'agit d'une atteinte des doigts avec pâleur intense, fourmillements, voire anesthésie. Parfois il y a même œdème associé. C'est une véritable "syncope vasculaire périphérique", phénomène relativement fréquent.

4 - Les accidents généraux liés au froid

Il s'agit de **l'hypothermie**. Les signes varient avec la baisse de la température centrale, ce qui se traduit :

- à 37° : sensation de froid, vasoconstriction cutanée, augmentation du tonus musculaire, baisse de la vigilance.
- à 36° : frissons sporadiques continus.
- à 35° : amnésie.
- à 34° : confusion mentale.
- à 33° : hallucinations.
- à 32° : troubles du rythme cardiaque (le danger est la fibrillation ventriculaire).
- à 29° : perte de connaissance.
- à 28° : perte des réflexes tendineux et pupillaires.
- à 27° : risque de décès.

La conduite à tenir est de réchauffer la victime progressivement avec des vêtements secs et des couvertures, dans un endroit chauffé. Si la personne est consciente, lui donner des boissons chaudes et sucrées.



GELURES SUPERFICIELLES

Érythème
Pâleur
Œdème _____
Phlyctènes claires
Sensibilité ± _____

1^{er} degré
Restitutio ad integrum rapide

2^e degré superficiel
Restitutio ad integrum mais plus lente
Séquelles possibles

GELURES PROFONDES

Pâleur ou cyanose
Œdème ++ _____
Grosses phlyctènes serohématiques
Anesthésie
Pouls périphériques ± _____

2^e degré profond
Nécrose limitée au derme
Restitution assez rapide de la sensibilité

3^e degré
Nécrose tissulaire profonde
Restitution de la sensibilité tardive ou inexistante

Ne pas réchauffer les extrémités et le corps en même temps car le retour du sang froid des extrémités vers le cœur provoque un abaissement de la température centrale pouvant aller jusqu'à l'arrêt cardiaque.

Pour la même raison, il ne faut **jamais** surélever les membres.

Une prise en charge médicalisée s'impose.

Il y a aussi des pathologies induites par le froid

- Respiratoires : asthme, affections respiratoires aiguës.
- Cardiovasculaires : angine de poitrine, infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux.
- Neurologiques : épilepsie.
- Articulaires : rhumatisme articulaire aigu, maladie rhumatismale chronique.
- Digestives : ulcère gastro-duodéal.

5 - La prévention contre les effets du froid

Afin d'éviter tous les "accidents" énumérés ci-dessus, certaines précautions doivent être prises lors d'une exposition au froid :

• L'habillement :

Plusieurs épaisseurs de vêtements isolent mieux qu'un seul vêtement épais (les couches d'air jouent le rôle d'isolant). La

sueur doit pouvoir s'évacuer. Tout vêtement humide doit être changé. De même, le vêtement doit être imperméable si l'atmosphère est humide, et couper le vent si besoin. Il est nécessaire de couvrir la tête (les déperditions de chaleur par cette partie du corps sont importantes). Il ne faut jamais toucher une surface métallique sans gants.

• L'alimentation :

Elle doit être riche en hydrates de carbone à absorption lente (pâtes, riz...) et comprendre plus de liquide qu'habituellement. Les boissons chaudes sont recommandées en évitant café, thé, tisanes diurétiques et boissons à base de cola car celles-ci diminuent le volume sanguin, en particulier au niveau des membres, de part leur effet diurétique. L'alcool est fortement déconseillé car vasodilatateur, il augmente les pertes de chaleur.

En conclusion, loisirs ou travail au froid sont possibles sans accidents mais pas à n'importe quelles conditions.

Médecin-Capitaine Dominique BAUD
Médecin-Conseil U.D.S.P. 38

Centre de secours du district de la Côte Saint-André

CHALLENGE DE TIRÉ DE DÉVIDOIR

Le 13 juin 1998, pour la troisième année, le centre de secours du dis-



trict de la Côte Saint-André organisait son challenge de tiré. Il est dédié à la mémoire de deux sapeurs-pompiers décédés en service commandé : le Capitaine Auguste COUTURIER, en 1981 et le sapeur Maurice ARNAULT-JOUFFREY, en 1969.

En 1996, cette compétition est limitée au secteur de Vienne. En 1997, elle est ouverte aux 1^{er} et 3^e groupements. Cette année, tous les centres du département sont conviés à participer à cette épreuve.

Quatorze équipes sont au rendez-vous pour rivaliser avec le chronomètre sur un parcours tracé dans les rues de la capitale

de la Bièvre. C'est dans un concert de klaxons et sous l'œil d'un public étonné que l'agrès avale l'asphalte. Tous les 250 mètres, les quatre sapeurs-pompiers d'une équipe se passent le relais. L'épreuve paraît facile de prime abord, mais a vite fait de surprendre plus d'un concurrent.

La remise des prix a lieu en fin d'après-midi en présence des familles de nos deux camarades décédés, de Monsieur BOYER, sénateur, de nombreux maires des communes du district, et du Sous-Lieutenant Jean-Claude BIESSY, représentant le Capitaine Alain CHEVALIER qui malheureusement n'a pas pu assister à cette journée.

Un apéritif clôt cet après-midi sportif et la population est conviée à danser toute la nuit.

À noter le prochain challenge aura lieu le 12 juin 1999 et nous espérons une participation encore plus importante des corps de l'Isère.



Classement général :

Hommes		
1	La Côte Saint-André (1)	3' 41" 07
2	Bernin	3' 48" 58
3	Saint-André le Gaz	4' 17" 34
4	La Frette	4' 21" 88
5	St-Étienne de St-Geoirs (2)	4' 22" 00
6	La Côte Saint-André (2)	4' 26" 00
7	St-Étienne de St-Geoirs (1)	4' 34" 46
8	St-Siméon de Bressieux	4' 36" 52
9	Brézins	4' 36" 52
10	Beaucroissant	4' 38" 87
11	Gillonnay	4' 52" 84
Femmes		
1	St-Étienne de St-Geoirs	6' 26" 19
2	La Côte Saint-André	7' 31" 27



Règlement

- L'équipe est composée de quatre pompiers "actifs".
- L'épreuve consiste à parcourir 1 000 mètres avec un dévidoir normalisé du parcours sportif.
- Chaque concurrent effectue 250 mètres et passe le relais à son équipier.
- Le trajet balisé se déroule dans les rues de la ville.
- Les membres d'une même équipe ne peuvent effectuer qu'une seule fois le parcours.
- La parcours s'effectue en tenue de feu réglementaire (bottes ou rangers, pantalon, casque, cuir, ceinturon d'incendie).
- Les concurrents devront respecter les piétons et les véhicules en stationnement.
- Ils devront tenir compte des aléas du parcours (montée, descente, déformation de la chaussée, etc.).
- Sauf incident technique, le dévidoir utilisé sera toujours le même.
- L'équipe qui réalise le meilleur temps est déclarée vainqueur.
- Les challenges sont remis en jeu chaque année et conservés définitivement après trois victoires consécutives.
- La compétition est dotée d'un challenge féminin.
- Le règlement est identique à celui des personnels masculins.
- L'équipe doit être exclusivement composée de filles, mais elle peut être complétée par différents corps.
- Les équipes mixtes ne seront pas prises en compte dans le challenge féminin.
- Douche et boisson gratuites pour tous les concurrents.

Caterpillar France S.A.

40, avenue Léon Blum
B.P. 55 - F 38041 Grenoble Cedex 9

Tél. 04 76 23 70 00
Fax 04 76 40 14 31



Départ à la retraite au C.S. de Saint-Marcellin

L'ADJUDANT-CHEF GILBERT FANTIN

Entré au corps des sapeurs-pompiers de Saint-Marcellin le 7 janvier 1968, Gilbert FANTIN a gravi un à un les échelons durant trente années de bons et loyaux services. Caporal en 1974, Sergent en 1979 puis Adjudant en 1983, pour finir sa carrière au grade d'Adjudant-Chef, nomination au 7 décembre 1987.

Tous ses amis et collègues se sont retrouvés dans "l'antre" des festivités, maisonnette appartenant au C.S. de Saint-Marcellin et dénommée "La Christine", en présence de Monsieur REVOL, maire de la cité, du Commandant honoraire Henri DANTIN, pour fêter l'événement.

Des années de dévouement, de sang-froid, de calme quand les autres perdent facilement la tête, et de solidarité avec tous aux pires moments. Tous les CPI du canton, avec en plus les C.S. de Roybon et Vinay, étaient représentés pour dire merci à Gilbert qui a su, au cours de son long parcours, apporter son savoir-faire et procurer mille conseils dans de nombreuses formations, où, il faut bien le reconnaître un jour, dira le Lieutenant André BONNET, Chef de

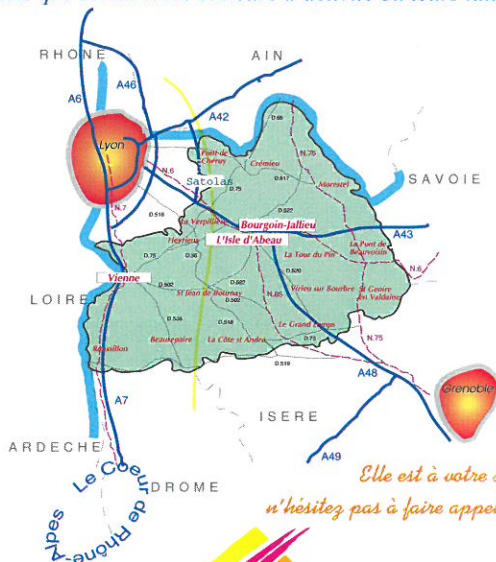


Corps "efficace, sérieux, dévoué, discret, parfois dur, il a été pour moi l'associé et le compagnon de route idéal." Lors de son départ, son épouse Michèle a été associée aux compliments chaleureux de chacun. En conclusion, comme pour dire à Gilbert "tu pars, mais reste avec nous", André GILOZ, Président de l'Amicale du corps de Saint-Marcellin, lui a promis la médaille qui lui revient et qui ne lui sera remise qu'à la Sainte Barbe prochaine. L'excuse : la fabrication de la décoration demandant de longs délais...

Après avoir reçu cadeaux et récompenses des CPI, c'est autour du pot de l'amitié que notre nouveau retraité et toute sa famille ont fêté l'événement.



Partenaire des entreprises
 du Nord Isère,
 elle met à leur disposition
 des services concrets d'assistance
 quels que soient leurs secteurs d'activité ou leurs tailles



*Elle est à votre service,
 n'hésitez pas à faire appel à elle.*



CHAMBRE DE COMMERCE
 ET D'INDUSTRIE NORD ISÈRE
 DE VIENNE-LA TOUR DU PIN

5 Rue Condorcet - BP 108
 38093 Villefontaine Cedex
 Tél. : 04 74 95 24 00
 Fax : 04 74 95 24 01

2 Place St Pierre - BP 209
 38201 Vienne Cedex
 Tél. : 04 74 31 44 00
 Fax : 04 74 31 44 01

Email : ccin2i@wanadoo.fr



**Centre d'incinération
 de déchets industriels**



Z.I. Portuaire de Salaise-sur-Sanne
 B.P. 19 - 38150 Salaise-sur-Sanne
 Tél. 04 74 86 10 83 - Fax 04 74 86 16 97

ZENECA

Couleurs & Chimie Fine

une vaste gamme de colorants pour
le cuir, le papier, les encres

UN SEUL OBJECTIF :



LA QUALITÉ TOTALE
 dans tous les domaines

ZENECA Limited
 Établissement de St-Clair-du-Rhône

B.P. 5 - 38370 Saint-Clair-du-Rhône
 Téléphone 04 74 31 40 00 - Télex Francol 380 758 F
 Télécopieur 04 74 56 37 18



Z.I. de Montplaisir
 38780 PONT-ÉVÊQUE
 Tél. 04 74 57 20 00

Les portes du succès
 vous sont ouvertes.

un nouveau concept !
R2R emballages
flexibles

C.S.P. de Vienne

CHALLENGE DU SOUVENIR

La 29^e édition du challenge du souvenir s'est déroulée dans la cour du Centre de Secours Principal de Vienne, le samedi 25 avril 1998.

Invité d'honneur, le soleil avait tenu à être présent pour honorer comme tous les sapeurs-pompiers rassemblés, la mémoire des collègues décédés ce tragique 4 janvier 1966 lors de l'incendie de la raffinerie de Feyzin.

Monsieur Louis MERMAZ, Député-maire de Vienne, Président du District, accompagné du Commandant Jean-Yves NOISETTE, procédait au dépôt de gerbes devant la stèle élevée à la mémoire des disparus, tandis que l'ensemble des participants respectait la traditionnelle minute de silence.

Puis les "hostilités" sportives commençaient dans un profond esprit de sympathie et de convivialité.



De nombreuses équipes s'affrontaient sur les deux parcours. Le public nombreux avait également la joie d'applaudir quelques féminines qui ont donné à cette compétition la touche de charme nécessaire.

Une mention particulière était faite par le Commandant NOISETTE pour saluer la fidélité de certains sportifs vétérans qui n'ont manqué aucune de ces compétitions depuis la création du challenge en 1969.

Tout au fil de l'après-midi, de nombreux élus ont pris plaisir à venir saluer les sportifs et montrer leur attachement à l'ensemble des sapeurs-pompiers.

Une mini fanfare très colorée a animé, à grands coups de grosse caisse, les duels qui se déroulaient sous leurs yeux.

À l'issue des compétitions, en présence des représentants des familles des disparus et de l'ensemble des élus présents, le Commandant NOISETTE procédait à la traditionnelle remise des récompenses.

L'Union Départementale était représentée par le Colonel BLANC, Président d'Honneur et fidèle supporter.

Enfin, l'après-midi fort sympathique, toujours empreint du souvenir de ce 4 janvier 1966, se terminait dans la joie tandis que le soleil se couchait derrière les bâtiments du C.S.P.





YAOURT - DESSERTS
FROMAGES BLANCS
CRÈME FRAÎCHE

orlac

ORGANISATION RÉGIONALE LAITIÈRE
AGRICOLE ET COOPÉRATIVE



LAIT FRAIS PASTEURISÉ
LAIT STÉRILISÉ U.H.T.
VIVA, SILHOUETTE
BEURRE

Siège social : ORLAC, chemin des Mines - 38200 VIENNE ESTRESSIN



COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE

La C.N.R. étudie, réalise, exploite, en France et dans le monde, tous types d'aménagements hydrauliques et fluviaux à buts multiples : hydro-électricité, navigation, hydraulique agricole, protection contre les crues, sports et loisirs de l'eau, valorisation du potentiel des cours d'eau, environnement, conservation du patrimoine nature.

"C.N.R. acteur du fleuve"

COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE

Société anonyme d'intérêt général

Agence de Vienne - TM - 3, rue Frédéric Mistral - 38201 VIENNE CEDEX - Tél. 04 74 78 38 80 - Fax 04 74 31 93 75

HEWLETT-PACKARD FRANCE

- 4 396 personnes en France (dont plus de la moitié en Isère)
- C.A. : 24,7 milliards de francs (1997)
- 2 sites industriels en Rhône-Alpes (recherche, marketing, production) Grenoble-Eybens et l'Isle d'Abeau.



Hewlett-Packard

5, av. Raymond Chanas - 38053 GRENOBLE CEDEX 09

Tél. 04 76 14 40 00

Boulevard S. Biko - 38090 VILLEFONTAINE

Tél. 04 74 82 30 00

Adresse Internet : <http://www.france.hp.com>



SICN

SICN
filiale de COGEMA à 100 %
développe les activités
suivantes :

- Production de composants mécaniques de haute précision et d'assemblages pour les industries nucléaire, spatiale et de la Défense.
- Conception et réalisation d'équipements de procédés spéciaux : systèmes de contrôle, robots, installations en boîtes à gants
- dispositifs instrumentés pour essais de sûreté et d'irradiation
- Dépôts physiques sous vide ou sous atmosphère contrôlée, projection plasma

Direction générale

B.P. 1 - 38113 VEUREY-VOROIZE

Tél. 04 76 86 90 00 - Télex 320 714

Télécopie 04 76 86 90 20

C.S.P. de Vienne

REMISE DES GALONS DE COMMANDANT À JEAN-YVES NOISETTE

Le vendredi 13 est, pour beaucoup, synonyme de chance et de bonheur. Cette imagerie populaire n'a point failli pour Jean-Yves NOISETTE puisque le vendredi 13 février lui étaient remis, au gymnase du Centre de Secours Principal de Vienne, ses galons de Commandant.

En présence de nombreux élus, de collègues sapeurs-pompiers actifs et retraités de l'Isère et des départements voisins, le Capitaine ROMATIF ouvrait la soirée en insistant sur l'aspect convivial de cette manifestation d'amitié.

Monsieur MERMAZ, empêché, était représenté par Monsieur Gérald EUDELIN, Conseiller Général et Conseiller du District de Vienne.



Monsieur EUDELIN, après avoir retracé la carrière du nouveau promu, invitait le Commandant Pierre LANGLAIS, prédécesseur de Jean-Yves NOISETTE à la tête du C.S.P. Vienne, à venir le rejoindre sur l'estrade afin d'effectuer la traditionnelle remise de galons.

Moment d'émotion pendant lequel les épaulettes rutilantes sont difficiles à accrocher.

Après des applaudissements fournis, le nouveau Commandant NOISETTE adressait ses remerciements à tous les présents et une pensée toute particulière pour sa maman trop tôt disparue et pour son papa qui l'a encouragé dans sa carrière professionnelle. De nombreuses pointes d'humour accompagnaient les paroles du Commandant NOISETTE.

Puis vint, après la remise de plusieurs cadeaux, le pot de l'amitié qui permit à chacun d'adresser de vive voix ses félicitations à Jean-Yves NOISETTE.



Décès en service commandé

LE SAPEUR JEAN-BAPTISTE SERTIER

Nous avons appris avec tristesse le décès du Sapeur Jean-Baptiste SERTIER, du Centre de Première Intervention de Valencin (Isère), mort en service commandé le 26 juillet 1998. Alors qu'il se rendait au CPI en motocyclette pour répondre à un appel du CTA de Vienne, le Sapeur SERTIER a été victime d'un accident de la circulation en voulant éviter un scooter et a percuté l'angle d'un mur. Le VSAB du CPI de Valencin et le SMUR de Vienne immédiatement sur les lieux n'ont pu que constater le décès.

Âgé de 21 ans, notre camarade était célibataire.

La médaille d'or du Mérite Fédéral ainsi que la médaille du mérite de l'UD 38 furent remises à titre posthume à notre infortuné camarade.

Ses obsèques se sont déroulées le 29 juillet en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles M.M. DOUBLET, Sous-Préfet de Vienne, PICHON-MARTIN, Conseiller Général, Président du CA du SDIS, Mme CHUZEVILLE, Maire de Valencin, du Colonel BOURGEOIS, DDSIS, du Capitaine HENRY, représentant le Lieutenant-Colonel ORY, Président de la FNSPF, du Lieutenant-Colonel PAILLOT, Président de l'UD 38.

La Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France renouvelle à la famille du Sapeur SERTIER, ainsi qu'à ses camarades de l'Isère, ses plus sincères condoléances.



Allevard

FABRICATION DE PUCELLES

Hall d'exposition où l'on peut trouver une quarantaine d'insignes des différents corps de sapeurs-pompiers sculptés en bois ainsi que des mini pompes à bras en bois également.

Tout cela est fait par Philippe ROMANY, ancien sapeur-pompier volontaire d'Allevard.



“Le Sapeur Pucelle”
2, rue Bir-Hakeim - Allevard



VOLFEU ALARM

GRENOBLE

1, rue des Glaireaux - 38120 ST-ÉGRÈVE
Tél. 04 75 75 55 88 - Fax 04 76 75 82 60

ANNEMASSE

4, rue Docteur Favre - 74100 ANNEMASSE
Tél. 04 50 92 54 71 et 04 50 92 70 51 - Fax 04 50 87 02 62

INSTALLATEURS AGRÉÉ AUX NORMES A.P.S.A.D. N° 06-79 DEPUIS LE 27/06/79 POUR LE VOL. EN COURS DE QUALIFICATION POUR L'INCENDIE AP-MIS

Le mode d'emploi de la sécurité. Étudie, installe, maintient des systèmes de surveillance en utilisant des produits bien conçus et sans soucis dans les domaines du particulier, du commerce, de la PME-PMI, de l'administration et de la grosse entreprise avec toute la rigueur, le sérieux et le professionnalisme que VOLFEU ALARM applique depuis de nombreuses années.

Consultez-nous à votre guise pour tout renseignement, étude, devis et conseil, sans obligation de votre part.

Pour votre confort, vous faites confiance à l'énergie gaz naturel. Pour en profiter pleinement, il faut vous assurer que votre installation au gaz naturel est en bon état. C'est pourquoi, Gaz de France s'engage avec vous pour faire effectuer le Diagnostic Qualité Gaz de France : un diagnostic complet de votre installation au gaz naturel, de votre compteur jusqu'à la flamme de vos appareils.

l'avis d'un expert

Un diagnostic simple...

Le Diagnostic Qualité Gaz de France est effectué en très peu de temps : 30 minutes en moyenne. Gaz de France fait réaliser ce diagnostic par un expert indépendant, spécialisé dans le contrôle des installations au gaz naturel.



Vous pouvez lui faire confiance, vous êtes entre de bonnes mains !

À l'issue du diagnostic, si vous avez besoin d'un conseil, n'hésitez pas à contacter Gaz de France qui mettra tout en œuvre pour vous aider et vous conseiller dans vos démarches.

Le Diagnostic Qualité Gaz de France : un contrôle sur 4 domaines-clés de votre installation au gaz naturel.

... pour un bilan sûr.

Bénéficiant d'une solide expérience, l'expert fait le bilan de votre installation et vous commente le résultat.

résultat

À la fin de sa visite, l'expert vous remet les conclusions du diagnostic. *1. Tout va bien : vous êtes tranquille !*

Votre installation au gaz naturel est en bon état et ne nécessite aucune intervention, vous êtes tranquille. Maintenant, suivez nos conseils, continuez à l'entretenir.



2. Il y a des travaux à faire : Gaz de France est là pour vous accompagner.

Votre installation au gaz naturel nécessite une petite intervention, à vous d'en faire assurer la réalisation dans un délai convenable. Par contre, si elle présente un défaut important qui peut compromettre votre sécurité et celle de votre entourage, il faut réagir vite. En fonction de la nature des travaux à effectuer, l'expert convient avec vous d'un délai de réalisation.

Mais attention : si, passé ce délai, vous n'aviez pas entrepris les démarches de remise en état, Gaz de France pourrait être dans l'obligation d'interrompre votre alimentation en gaz naturel jusqu'à la réalisation des travaux.

Gaz de France est là pour vous conseiller et vous aider en matière de financement de vos travaux (aide financière, prêts...) et peut vous fournir, sur simple demande, une liste de professionnels proches de chez vous.

**LABORATOIRES
MARION MERREL BOURGOIN S.A.**

34 ANS À BOURGOIN-JALLIEU

**NOS MÉDICAMENTS AU SERVICE
DE LA SANTÉ DANS 60 PAYS**

E. LECLERC



SAINT-MARTIN-D'HÈRES



ESPACE COMBOIRE



Le Manège à Bijoux



Cadre réservé n°980919

Cadre réservé n°981201

C.P.I. de Fitilieu

PASSATION DE COMMANDEMENT



Le 8 mai 1998 avait lieu la passation de commandement du CPI de Fitilieu. Le Sergent-Chef Daniel GUILLOT quittait ses fonctions de chef de corps pour des raisons personnelles. L'Adjudant Georges BELLEN en héritait.

De nombreuses personnalités étaient présentes (voir photo). Un pot suivi d'un repas amical clôturait cette cérémonie

De gauche à droite : M. GAU, maire des Abrets, Lieutenant ROUSSET, CPI St-Didier de la Tour, Sergent-Chef GUILLOT, Commandant PACCALET représentant la DDSIS, Comandant KAISER CSP Bourgoin-Jallieu, S/Lieutenant ARMAGNAC CS Les Abrets, S/Lieutenant PRIMARD CPI St-André le Gaz, M. MARTINELLI maire de Fitilieu, M. LONGÈRE maire de St-André le Gaz et l'Adjudant BELLEN.

PARCOURS SPORTIF

Le dimanche 24 mai 1998, la compagnie de Fitilieu organisait son 15^e parcours sportif sur le stade. Avec ses trois épreuves, ce parcours attire toujours de nombreux sapeurs-pompiers sportifs et des moins sportifs qui en profitent pour déguster les pizzas et les tartes cuites au feu de bois et proposées par l'amicale.

54 concurrents disputèrent le parcours individuel avec une très nette domination de nos amis de Lyon, venus préparer le régional (prévu le 6 juin à Annemasse), ils raflèrent les trois premières places avec DALHIN (1' 31" 53), VANHOVE et DALOUX (futur 3^e au championnat de France à Grenoble) et le classement par équipe, même démonstration en relais à quatre où ils pulvérisèrent le record en 1' 17" 15 (avec passage de relais), n'ayant pas de vétéran, ni de féminine, ils laissèrent la victoire à l'équipe CHEVALLET/VEYRET de Fitilieu en relais à deux, et à Frédérique DUPOUX (St-Savin) en catégorie féminine. Le classement junior étant remporté par David TABARDEL également de St-Savin.



*Pascal CONVERSY (Lyon)
encouragé par DALHIN et VANHOVE*

De nombreux lots furent distribués lors du palmarès qui fut suivi par un vin d'honneur. À noter la présence de nombreuses personnalités locales qui témoignent de l'impact des pompiers dans la vie de nos villages.

Caporal-Chef Bruno VEYRET

Saint-Geoire en Valdaine

2^E CHAMPIONNAT DE L'ISÈRE DE VTT

Samedi 9 mai 1998 a eu lieu à Saint-Geoire en Valdaine le 2^e championnat VTT de l'Isère. Cette manifestation, organisée par le centre de secours sous la direction du Lieutenant Christian GAILLARD et l'amicale présidée par l'Adjudant-Chef Jacques BUISSON, a bénéficié d'un temps magnifique sur un parcours empruntant les chemins et sous-bois des communes de Saint-Geoire en Valdaine, Massieu et Merlas.



Les personnalités



Catégorie seniors



Catégorie Super Masters

Ce 2^e championnat a été préparé par la commission des sports de l'Union départementale, son président le Lieutenant-Colonel PAILLOT et du Lieutenant NAVILLE responsable des sports.

150 concurrents (40 corps du département) se sont présentés sur la ligne de départ dans les différentes catégories. Les épreuves se sont parfaitement déroulées à l'exception d'une chute assez sérieuse qui a concerné un coureur de Montbonnot, nécessitant son transport au centre hospitalier de Voiron par le VSAB des Abrets qui assurait le service sécurité sur le circuit en présence du Médecin-Capitaine Adrien CHOLLAT.

Une sympathique remise de récompenses suivie d'un apéritif clôturaient cet après-midi en présence de M. André GILLET, conseiller général, M. BERTHET président du SIVU, du Colonel BOURGEOIS, directeur départemental, du Lieutenant-Colonel PAILLOT, président de l'Union départementale, des maires et adjoints des communes du SIVU de Saint-Geoire en Valdaine, du Capitaine Honoraire André CLEYET-MERLE, ancien Chef de Corps de St-Geoire.

Les résultats

Catégorie Cadets

Distance : 14 km
Incrits : 3
Classés : 3
Vitesse du 1^{er} : 17,37 km/h
1^{er} : CHALOIN Jérémie (Rives)
2^e : ARGUILLET Sébastien (Claix)
3^e : REVELLO Guillaume (St-André le Gaz)

Catégorie Juniors H

Distance : 27 km
Incrits : 11
Classés : 8
Vitesse du 1^{er} : 15,95 km/h
1^{er} : SAVIGNON Yann (St-Étienne de St-G.)
2^e : BARTEA Stéphane (St-Quentin/Isère)
3^e : LUCAS Cédric (Lans en Vercors)
4^e : ANDRÉ Serge-Éd. (Pays des Couleurs)
5^e : DUMAIT Vincent (Assieu)
6^e : VACHETTA Olivier (St-Nicolas de Macherin)
7^e : BOMAFIOUS Julien (District Roussillon)
8^e : GUILLE Éric (Les Deux-Alpes)

Catégorie Juniors F

Distance : 14 km
Incrits : 5
Classées : 3
Vitesse de la 1^{ère} : 13,02 km/h
1^{ère} : BRUNET-MANQUAT Magali (Les Adrets)
2^e : CHORON Sandra (District Roussillon)
3^e : DYE Nadège (St-Étienne de St-G.)

Catégorie Seniors H

Distance : 27 km
Incrits : 73
Classés : 58
Vitesse du 1^{er} : 18,62 km/h
1^{er} : CLEMENÇON Raphaël (Grenoble)
2^e : PERRACHINO David (Grenoble)
3^e : ROSSET Pierre-Yves (Échirolles)
4^e : CARLASSARE Michel (Grenoble)
5^e : PICLET Lionel (Vienne)
6^e : JULLIEN James (St-Ismier)
7^e : SANFILIPPO Vincent (St-Égrève)
8^e : GUILLOU Bruno (Vaulnaveys le Bas)
9^e : SANTOS-COTTIN Franck (St-Quentin/Isère)
10^e : BOUTHERIN Loris (La Murette)
11^e : DUBOSC Bernard (Grenoble)
12^e : DOREY Jean-Noël (St-Marcellin)
13^e : LADOUANI Benoît (Montbonnot)
14^e : COURTIN Stéphane (Pontcharra)

15^e : MOMBLED Christian (Pontcharra)
16^e : GLÉNAT-JAIME Jérôme (St-Quentin/Isère)
17^e : MARCOZ Frédéric (St-Nicolas de Macherin)
18^e : PACCALIN Christophe (St-Étienne de St-G.)
19^e : BOUCHER Alain (Pays des Couleurs)
20^e : GAGNEUX Philippe (Pays des Couleurs)
21^e : BOUGET Christophe (La Côte St-André)
22^e : DUC MAUGE Franck (St-Marcellin)
23^e : LOBGEOIS Didier (Vарces)
24^e : CORJON Laurent (Vaulnaveys le Bas)
25^e : DIASPARA Jean-Philippe (St-Ismier)
26^e : BRUNET-MANQUAT Raphaël (Les Adrets)
27^e : CAILLOSSE Yannick (Pont de Claix)
28^e : HUET Xavier (Vinay)
29^e : MONTPIED Lionnel (St-Égrève)
30^e : PLANÇON Cédric (Les Adrets)
31^e : CANDOTTO Sylvain (Lans en Vercors)
32^e : GORON Nicolas (La Murette)
33^e : PÉLERIN Nicolas (St-Étienne de St-G.)
34^e : PÉGOUD Olivier (Charavines)
35^e : LOUIS Stéphane (St-Égrève)
36^e : MILLIAT Franck (Charavines)
37^e : EYMARON Franck (Lans en Vercors)
38^e : BREZZO Lionel (Vaulnaveys le Bas)
39^e : VERGER J. (St-André le Gaz)
40^e : GOGUET Fabrice (La Bâtie-Favergeres)
41^e : BEYDON Christophe (St-André le Gaz)
42^e : PASTOR Claude (St-André le Gaz)
43^e : BELHADJ Robert (Pontcharra)
44^e : ELGOYHEN Manu (Voiron)
45^e : CLEYET Patrick (Voiron)
46^e : PAVIOT Didier (St-André le Gaz)
47^e : CHARVET Yannick (Nivolas Vermelle)
48^e : LEPOUTRE Antoine (Pont de Claix)
49^e : BRUN-BARONNAT Sylvain (St-Ét de St-G.)
50^e : TORELLI Jean-Paul (Claix)
51^e : LIBERT Xavier (Voiron)
52^e : SUBIT Christophe (Pays des Couleurs)
53^e : TERRIER Éric (La Murette)
54^e : FOURNIER Grégory (St-Cassien)
55^e : CASTILLA Mickaël (Pays des Couleurs)
56^e : BRUN-BARONNAT Yannick (St-Ét de St-G.)
57^e : ORCEL Olivier (Vallons de la Tour du Pin)
58^e : LEGIN Jérôme (Vallons de la Tour du Pin)

Catégorie Seniors F

Distance : 14 km
Incrits : 7
Classées : 6
Vitesse de la 1^{ère} : 13,27 km/h
1^{ère} : BAUM Stéphanie (Voiron)
2^e : GONDRAND Sandrine (St-Marcellin)
3^e : CHARVET Agnès (Vinay)

4^e : MAZIEUX Aline (Vaulnaveys le Bas)
5^e : LABORIE Delphine (St-Égrève)
6^e : JACQUOT Sabine (La Côte St-André)

Catégorie Vétérans H

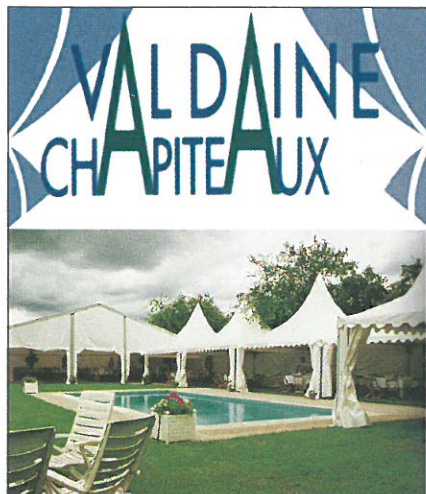
Distance : 27 km
Incrits : 30
Classés : 23
Vitesse du 1^{er} : 17,61 km/h
1^{er} : PASQUIOU Fabrice (Grenoble)
2^e : LARGERON Gérard (St-Quentin/Isère)
3^e : RUFFET Philippe (Échirolles)
4^e : FLANDRIN Gérard (Chirens)
5^e : TOURNIER-TROUILLET Patrick (Beaucrois.)
6^e : ABBENANTE Louis (Grenoble)
7^e : RAMPONNEAU Jean-Pierre (La Murette)
8^e : DAVID Gilles (St-Quentin/Isère)
9^e : MOTTUEL-BAIN René (St-Étienne de St-G.)
10^e : MALHOMME Gérard (Montbonnot)
11^e : TERRAS Fernand (DDSSIS 38)
12^e : REY Rolland (Voiron)
13^e : ANDRÉANI Éric (District de Roussillon)
14^e : CROCE Bernard (Vinay)
15^e : BONNETON Yves (La Côte St-André)
16^e : BONNARD Jacques (Montbonnot)
17^e : SALINGUE Patrick (St-Quentin/Isère)
18^e : ROUX Bernard (Vinay)
19^e : YVES Thierry (St-Étienne de St-G.)
20^e : BAGDAHN Frédéric (La Murette)
21^e : GELAS-DORE Christian (Montferrat)
22^e : CHARMEIL Yvon (Rives)
23^e : PERRIN Marcel (La Murette)

Catégorie Masters

Distance : 17 km
Incrits : 6
Classés : 5
Vitesse du 1^{er} : 15,66 km/h
1^{er} : HENNEBERT Roland (Grenoble)
2^e : FANTIN Gilbert (St-Marcellin)
3^e : AUNAVE Jean-Claude (St-Marcellin)
4^e : FERRAND Max (Vallons de la Tour du Pin)
5^e : POULET Bernard (Claix)

Catégorie Super Masters

Distance : 17 km
Incrits : 3
Classés : 3
Vitesse du 1^{er} : 13,09 km/h
1^{er} : PAILLOT René (Grenoble)
2^e : CLEYET-MERLE André (St-Geoire en Val.)
3^e : BERTONE Jean (Grenoble)



LOCATION DE CHAPITEAUX STRUCTURES - TABLES CHAISES - PARQUETS MATÉRIELS DE RÉCEPTIONS

Homologués B.V.C.T.S. et agréés aux nouvelles normes et montés
sous la direction de techniciens compétents

Tél. 04 76 07 52 07 - Fax 04 76 07 15 24
Les Hôpitaux - 38620 St-Geoires-en-Valdaine



Vaulnaveys-le-Haut

Au C.P.I. de Vaulnaveys-le-Haut notre blason soulève de nombreuses questions, en voici l'origine.

C'est au milieu de la vaste forêt qui couvre les versants de Belledonne, que fut fondé en 1234, le monastère de la Chartreuse de Prémol. Il y subsista jusqu'à ce que la Révolution mette fin aux communautés religieuses.

Les Moniales qui suivaient la règle de l'ordre des Chartreux, se consacraient à la prière et au travail. Elles exploitaient une importante vacherie et entraînaient quelques chevaux et brebis qu'elles faisaient paître dans les prairies avoisinantes. Lorsqu'il se déplaçait, le troupeau était guidé par un superbe taureau, fort et audacieux, qui conduisait seul les bêtes à travers la montagne. Avant de parvenir au pâturage de Gaudet, le bétail devait traverser un bois de résineux. A un carrefour de chemins forestiers, s'élevait un grand sapin fourchu que l'on nommait l'arbre de "Propena".

Ce jour-là, agrippé au tronc, un ours affamé attendait immobile le passage des vaches. Lorsqu'il parvint à hauteur de l'arbre, le taureau qui allait en tête vit tout-à-coup surgir devant lui l'énorme animal aux intentions belliqueuses. Debout sur ses pattes postérieures, la gueule béante, le fauve menaçant dressait sa puissante musculature, la patte levée, prêt à frapper. Aussitôt le courageux taureau fit face, la tête basse, les cornes pointées vers l'avant, bien décidé à se défendre. La bataille s'engagea violemment et bientôt la forêt se mit à retentir de l'éclat de la lutte. Les deux adversaires s'affrontèrent avec une violence inouïe. Leurs corps s'entrechoquèrent brutalement dans une mêlée furieuse. Puis les deux bêtes se séparaient, prenaient du recul et s'élançaient à nouveau poussant des cris effrayants.

Non loin de là, glacé de terreur, le reste du troupeau assistait au combat dans une attente peureuse. A chacune des charges de l'ours, le puissant taureau opposait son large et redou-



table front, repoussant tous les assauts. Soudain, après plusieurs minutes de corps à corps acharné, le féroce animal fit un pas en arrière, se ramassa sur lui-même et d'une détente imprévue, se jeta sur le taureau avec une rage peu commune, prêt à lui briser le cou. Au moment où les griffes du fauve s'apprêtaient à s'abattre sur son échine, le taureau décrocha un terrible coup de corne qui lui arracha la patte et l'épaule. Un long gémissement déchira l'atmosphère et dans toute la contrée résonna l'écho de cette plainte. Vaincu, l'animal mutilé s'enfuit sous les hautes futaies et disparut au plus épais du bois. Jamais on ne le revit.

Le museau tendu vers le ciel, le taureau lança un meuglement rauque en signe de victoire. Puis le silence retomba sur la région et le troupeau ainsi épargné poursuivit son chemin. Lorsque le soir venu, le puissant et fier taureau regagna les étables du couvent, les flancs meurtris, il portait encore accroché à l'une de ses cornes le sanglant trophée.

Aujourd'hui la forêt n'abrite plus d'animaux sauvages et le monastère de Prémol n'existe plus. Seules quelques ruines, qui disparaissent peu à peu sous la végétation, montent la garde dans la solitude verdoyante.

***C'est pourquoi,
nous, pompiers
de Vaulnaveys le Haut,
sommes toujours prêts
à faire honneur
à cette légende
et faire face
à tous les risques.***

Le centre de secours du Serpaton

PAR LE CAPITAINE ALBERT MILLET

Issu du centre de secours de Monestier de Clermont créé en 1841 et du centre de première intervention de Gresse en Vercors créé en 1902, le centre de secours intercommunal du Serpaton fut créé le 13 avril 1995, en réunissant les deux centres. Quarante sapeurs-pompiers dont quatre femmes en composent l'effectif.

Le personnel

1 capitaine chef de centre, 1 médecin-capitaine, 1 lieutenant 1^{er} adjoint, 1 sous-lieutenant 2^e adjoint, 2 adjudants-chefs, 3 sergents-chefs, 1 sergent, 3 caporaux-chefs, 3 caporaux et 24 sapeurs.

L'organisation opérationnelle

Le centre de secours intercommunal est réparti en deux centres d'intervention :

- un à Gresse en Vercors d'un effectif de 13 sapeurs-pompiers,
- un à Monestier de Clermont d'un effectif de 27 sapeurs-pompiers.

Le centre intercommunal défend

13 communes en 1^{er} appel, 9 communes en 2^e appel, 22 communes pour le V.S.R. et 50 km de route nationale (RN 75).

Le matériel

1 VSAB (équipé d'un défibrillateur cardiaque semi-automatique), 1 VSR lourd (BEMAEX), 1 FPTHR 4/4 chaîne automatique, 1 CCF 2000, 1 VTU équipé d'un G.E.P., 1 VTU 4/4, 1 FPTL.

Les locaux

1 garage de 360 m² avec 5 sorties (avec lave-bottes et lave-tuyaux), 2 sanitaires (hommes et femmes), 1 vestiaire (hommes et femmes), 1 local de rangement, 1 salle de radio de 20 m² (informatisée système CIGAL), 1 salle de cours de 55 m², 1 coin pour la cuisine, 1 bureau chef de centre, 1 bureau médecin et amicale.

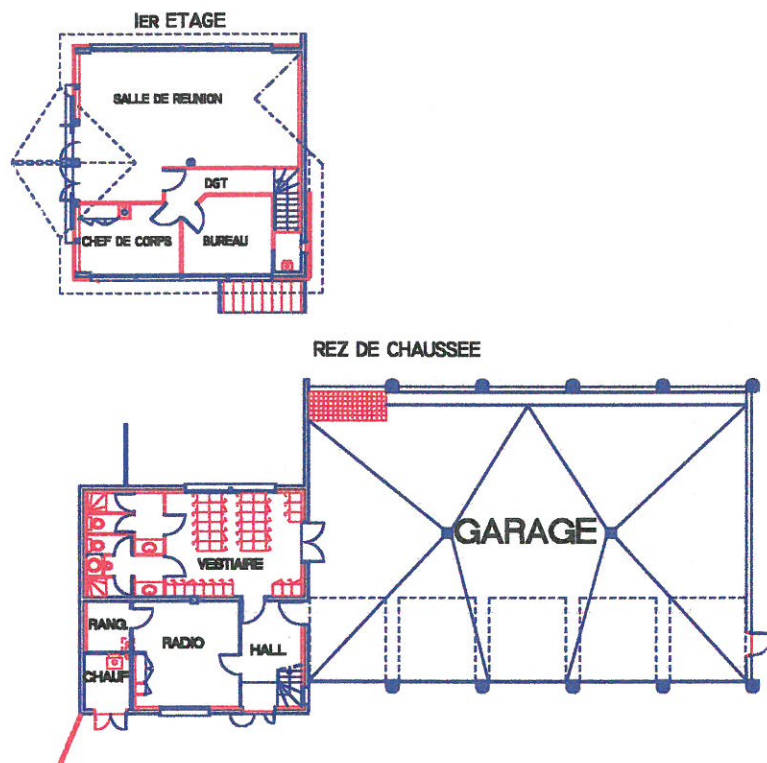
Inauguration

L'ancien local étant inadapté (80 m²), la construction d'un nouveau centre devenait indispensable. Sur un terrain de 2 000 m², la nouvelle construction fut inaugurée le 17 janvier 1998.

Participaient à cette cérémonie : le sénateur Charles DESCOURS, le député de l'Isère Didier MIGAUD, le conseiller général Roger PELLET-FINET représentant le président du conseil général de l'Isère, la président de la communauté de communes Claude PION, les maires du canton de Monestier de Clermont, le Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, directeur départemental des services d'incendie et de secours de



l'Isère, le Capitaine MASCA-RO représentant le Colonel GIORGIS commandant de la gendarmerie de l'Isère, le Capitaine Jacques PERRIN vice-président de l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Isère, de nombreux chefs de centre du département ainsi que de nombreuses personnes civiles.



PROMOTION ET REMISE DE DÉCORATIONS

Le samedi 11 avril 1998 a eu lieu, au centre de secours de Monestier de Clermont, une cérémonie exceptionnelle. En effet, pour la première fois depuis la création du centre (1841), une médaille pour acte de courage et de dévouement a été remise à un sapeur-pompier.

Le 19 décembre 1997, un véhicule quittait la chaussée pour finir sa course en contrebas de la RN 75 et prenait feu immédiatement. Le conducteur inconscient était sorti de son habitacle par ce sapeur-pompier qui lui prodigua les premiers soins, lui évitant ainsi une mort certaine.

Le Sergent-Chef Bernard ALBERELLI s'est vu remettre cette distinction honorifique par le Commandant L. MARCHETTI représentant le Colonel J.-C. BOURGEOIS, directeur départemental des services d'incendie et de secours. Le Lieutenant Albert MILLET, chef du centre de secours du Serpaton a été promu au grade de capitaine. Le Médecin-Généraliste Christian JOURDAN a été nommé médecin-capitaine stagiaire.

Le Caporal-Chef Carmine BIANCO était nommé sergent honoraire. Le Médecin-Commandant François ENGELMANN a quitté sa fonction pour une retraite bien méritée.

À l'issue de la cérémonie officielle, le Capitaine Albert MILLET remettait la médaille de chevalier du mérite de l'Union départementale au Sergent-Chef Bernard ALBERELLI pour services rendus à la cause de l'Union départementale.

Assistaient à cette cérémonie : Messieurs Didier MIGAUD député de l'Isère, Roger PELLAT-FINET conseiller général, maire de Treffort, Monsieur GIBERT maire de Château-Bernard, le Commandant L. MARCHETTI représentant le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le Capitaine Robert RIOTTON de Pont-de-Claix, l'Union départementale était représentée par le Lieutenant Claude SPERONE du Touvet, ainsi que de nombreux chefs de centres du département.

→ **P+R** **PARKINGS
RELAIS TRAM**
*Alpexpo
Grand Sablon*



**10^F, voyagez en Tram
(A/R) avec tous
les passagers*
de votre
voiture.**

*Limité à 5 personnes.



NOUS ALLONS OÙ VOUS ALLEZ →

Agence d'Origine

CONTINENT



ST-ÉGRÈVE



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 8 h 30 À 22 h
SORTIE CENTRE COMMERCIAL CONTINENT ST-ÉGRÈVE NORD



Grenoble Centre-ville : 4, rue Félix Poulat
Grenoble J. Jaurès : 99, crs J. Jaurès
St-Martin d'Hères : 127, av. Gabriel Péri



Les Parcs de Rocheplaine - 38120 LE FONTANIL

Tél. 04 76 75 05 05

Fax 04 76 75 07 77

La sécurité des hommes et des installations industrielles :
une priorité dans toutes nos actions et décisions.

CHLORALP

Rhodia

GIE CEVCO

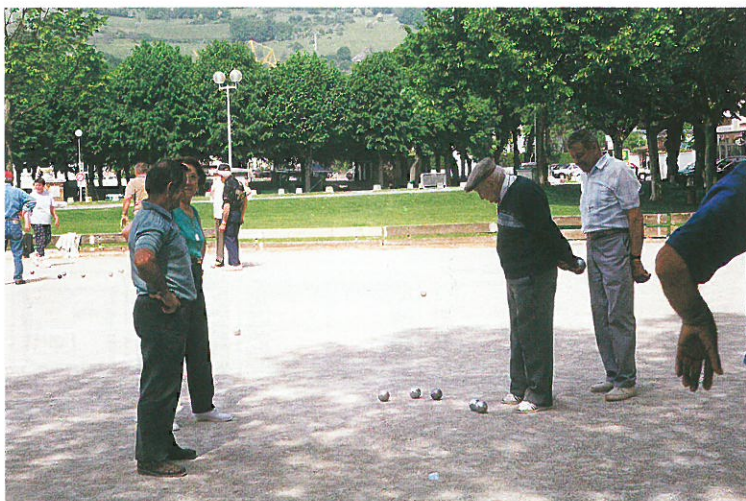
PLATE-FORME CHIMIQUE DU PONT-DE-CLAIX

Les anciens sapeurs-pompiers de l'Isère

Comme les années précédentes, nos anciens ne sont pas restés inactifs, bien au contraire, puisqu'ils se sont retrouvés très nombreux aux activités prévues au calendrier de la commission.

En effet, **mercredi 13 mai** à Saint-Marcellin, le concours de pétanque a rassemblé 156 joueurs qui se sont bien amicalement disputés les premières places du classement...

Tout était prévu même le soleil, car sur le Champs de Mars, les triplettes cherchaient l'ombre des platanes, à la grande satisfaction des organisateurs, qu'il ne faut pas oublier de citer : le Lieutenant André BONNET, chef de corps qui, au pied levé, a accepté d'organiser cette journée avec le président de l'amicale pour son soutien logistique et Roger EYNARD pour tous les détails de mise en place. Tous les participants sont repartis avec un petit souvenir : des Saint-Marcellin bien sûr !...



Jeudi 4 juin, notre ami Antoine LOCATELLI recevait avec le Capitaine Albert MILLET, chef de corps et leurs épouses, pour leur traditionnel repas.

Après le petit réconfort du matin, tous les participants se sont retrouvés à Treffort, au quai d'embarquement du bateau "La Mira", pour une croisière sur le lac de Monteynard, un site exceptionnel que tout le monde a pu apprécier, avec les commentaires très subtils du capitaine du bateau. Le soleil était au rendez-vous. Ensuite tous se retrouvaient au restaurant de la Plage pour le repas de midi. Au dessert les blagues allaient bon train et la chansonnette était poussée avec un air d'accordéon.



Dimanche 21 juin a eu lieu à Saint-Jean de Bournay, le Congrès Départemental, l'Assemblée Générale des anciens, avec la participation de Monsieur le Président, le Lieutenant-Colonel PAILLOT, ainsi que le Premier Vice-Président, la Capitaine PERRIN. Au cours de cette réunion, l'activité de la commission fut présentée et chacun a pu s'exprimer sur son fonctionnement, ensuite eurent lieu les élections des membres.

Ont été élus ou réélus : Joseph CHEVALLIER (secteur de Vienne), Jean CLAPISSON (secteur de Bourgoin), Maurice BUISSON (Secteur de Voiron), Gabriel ALLIBE et Armand BERNARD (Secteur de Grenoble).



Mercredi 1^{er} juillet, une centaine de pêcheurs trempaient le fil à l'étang de Châtenay, mis à la disposition par l'amicale des sapeurs-pompiers de Grenoble pour le safari pêche. Du poisson il y en eut pour tout le monde. C'est notre ami Marcel SYLVESTRE qui a remporté la première place avec 5 375 points.

Jeudi 10 septembre, notre ami Louis MAGNAT, avec le Lieutenant Gilles CARLIN, Chef de Centre, recevaient à Vinay nos anciens. Plus de 300 partici-

pants étaient au rendez-vous dès 8 heures 30. Après un petit "en-cas", les invités se sont rendus aux établissements COOP-NOIX pour une présentation sur la noix de Grenoble. Visite à la suite de laquelle chaque visiteur se voyait remettre un souvenir gustatif (des noix bien sûr). Ensuite, le centre de secours ouvrait ses portes avant que les participants ne rejoignent la place de l'Hôtel de Ville où il étaient conviés par la municipalité à prendre l'apéritif et où nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir le Colonel BOURGEOIS, Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Isère qui nous a assurés de son soutien. Après la photos souvenir, tout le monde s'est retrouvé dans la salle des fêtes pour le repas traditionnel de circonstance. L'animation était parfaite, les blagues et les chansonnettes ont été de la partie, Georgette avait même apporté son accordéon. En fin d'après-midi, il a fallu penser au retour, avec un petit mot... à l'année prochaine pour une autre journée de détente.

La commission des anciens



Centre de première intervention de Ruy-Montceau

INAUGURATION

Le mardi 14 juillet 1998 a eu lieu la réception officielle de la nouvelle caserne du C.P.I. de Ruy-Montceau en présence de nombreuses personnalités : Monsieur Alain MOYNE-BRES-SAND, député, Monsieur Paul de BELVAL, conseiller général et maire de la commune, Monsieur Jacques PICHON-MARTIN, conseiller général, président de la C.A.S.I.S., Messieurs les conseillers généraux et régionaux, le Commandant MARCHETTI représentant le Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, directeur départemental du S.I.S. 38 ainsi que le Lieutenant NICOLAS représentant le Commandant KAISER I.A.D. commandant le centre de secours principal du nord Isère, tous deux retenus par un important défilé sur la ville de Grenoble. Après la coupure traditionnelle du ruban tricolore par Monsieur Jacques PICHON-MARTIN, président de la C.A.S.I.S., les invités découvrent les nouveaux locaux. Après les allocutions d'usage, un buffet offert par la municipalité a réuni les invités et l'ensemble de la population de la commune, venue très nombreuse à cette occasion. Différentes manifestations se sont déroulées pendant cette journée : manœuvres de l'E.P.S.A. du C.S. nord Isère effectuées par quatre anciens sapeurs du C.P.I. de Ruy actuellement sapeurs-pompiers professionnels au centre de secours principal du nord Isère de Bourgoin-Jallieu. Ceci a permis à nos sapeurs-pompiers d'avoir accès et d'utiliser un matériel peu familier pour



nous : 32 mètres d'échelle déployée en hauteur, avec lance en batterie, démontrant ainsi la capacité de nos sapeurs à intervenir dans des conditions difficiles si cela s'avérait nécessaire.

Historique du C.P.I. retracé par le chef de corps Sergent-Chef, Jean RABATEL et le Caporal-Chef Alain BERGER.

Créé aux environs de l'an 1908, les pompiers étaient équipés d'une pompe à bras tirée soit par les hommes, soit par un cheval selon l'éloignement du sinistre. Vers l'an 1925, la compagnie se dote d'un véhicule Rochet Schneider permettant ainsi l'acheminement du matériel et des hommes sur le lieu du sinistre.

Après la deuxième guerre mondiale, la compagnie achète un véhicule de l'armée américaine, le Dodge et l'équipe en fonction du matériel de l'époque et de leurs possibilités financières.

Grâce à l'apport financier de la commune, la compagnie fut équipée d'un F.P.T.L. vers les années 74-75. Puis la vie moderne nous ayant apporté son

progrès et les accidents qui en découlent, le corps s'est doté d'un V.S.A.B.

Le bâtiment du C.P.I. jusqu'à ce jour se situait dans le centre du village. Malgré les améliorations successives, le local devenait vite trop exigu.

Après plusieurs années d'étude, de réflexion, de réunions, il fut décidé en 1997 la construction d'une nouvelle caserne.

Le choix de l'architecte se porta sur la société Archicube Georges CUZIN. Plusieurs réunions entre élus et sapeurs-pompiers furent nécessaires pour que les plans du bâtiment correspondent au mieux aux besoins du C.P.I. et surtout aux finances de la commune.

Le coût de cette construction, l'achat du terrain, les V.R.D., honoraires de l'architecte compris, s'élèvent à 3 000 000 de francs. La commune ne bénéficie d'aucune subvention. L'amicale prend à sa charge l'aménagement intérieur des bureaux, de la cuisine, matériel pour un coût de 80 000 francs environ.

Description technique

Construit sur un terrain de 2 500 m², le bâtiment d'une superficie de 430 m² comprend : la remise avec quatre sorties, deux à l'avant, deux à l'arrière (162 m²), le local sanitaire V.S.A.B. (53 m²), le magasin (17 m²), le standard radio (18 m²), les sanitaires vestiaires hommes (46 m²), les sanitaires vestiaires femmes (25 m²), la cuisine (17 m²), la salle de cours (66 m²), le bureau du chef de corps (10 m²), le bureau de l'adjoint et trésorier (13 m²).

Importance du C.P.I.

22 sapeurs dont 1 sergent-chef, chef de corps, 2 sergents, 2 caporaux-chefs, 1 caporal, 16 sapeurs.



Formation

1 moniteur nationale de secourisme, 21 A.F.P.S. ou B.N.S., 14 C.F.A.P.S.E., 7 C.F.A.P.S.R., 2 initiations feux de forêts, 2 sauvetages déblaiement, 9 chauffeurs poids-lourds.

Matériel

Le C.P.I. dispose de 1 F.T.P.L., 1 V.T.U., 1 V.S.A.B. appartenant au S.D.I.S., 1 moto-pompe remorquable (débit 60 m³/h).

Interventions

135 en 1996, 143 en 1997, 135 au 15 septembre 1998.

Situation

Situé en zone rural, le C.P.I. de Ruy-Montceau intervient sur Ruy et Montceau, communes associées pour une population de 3 600 habitants environ. Il peut intervenir également sur d'autres communes, uniquement à la demande du centre de secours principal nord Isère de Bourgoin-Jallieu.

Nous remercions le Commandant KAI-SER du centre de secours du nord Isère de Bourgoin-Jallieu ainsi que les sapeurs-pompiers qui ont participé avec l'E.P.S.A., aux différentes démonstrations et ainsi contribué au succès de cette journée.

Poème

Pompier

Pompier de jour et de nuit tu es là pour nous sortir de nos mauvais pas

Lorsque tu apparais, on sait qu'on sera pratiquement sauvé.

Toi qui par ton courage et ta volonté, par les mots, les gestes que tu fais, je viens te saluer.

Quand on te voit, la souffrance s'apaise et un rayon de soleil naît.

Toi, qui parfois perd la vie pour en sauver une autre, toi qui ne sait pas si chez toi ce soir tu rentreras, toi qui jamais ne te plains.

Toujours là quand on en a besoin, sans jamais t'arrêter.

Toi que l'on ne connaît que sous le nom de pompier.

Si familier et si inconnu, tu sauves les gens de la rue.

Enfin toi le pompier, que tu sois gradé ou pas, par ce billet je viens te remercier.

*Sergent-Chef Jean-Luc ALLEGRET
C.P.I. Voreppe*

Assises de la F.N.S.P.F.

Au cours des premières assises de la fédération nationale des sapeurs-pompiers de France qui se sont tenues à Nainville les Roches les 27 et 28 mai, cinq représentants de l'Isère, par ailleurs grands électeurs, assistaient à cette importante réunion qui a entériné toutes les dispositions du nouveau statut fédéral.



Le défilé du 14 juillet 1998

À GRENOBLE

Dans une société qui souffre de mille maux, qui sent et voit s'accroître les dangers nés d'une civilisation toujours plus complexe, on comprend aisément que les sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, hommes et femmes, devenus, par la force des faits et des événements marquants de notre temps, des techniciens du risque, amenés à répondre rapidement, efficacement, soient considérés comme les membres de la profession la plus admirée, pour ne pas dire une des plus prestigieuses.

Chaque année, les Isérois, dans leur commune, aiment à rendre hommage à leurs sapeurs-pompiers en assistant, en nombre, au rituel défilé du 14 juillet, rendez-vous qui ne prétend pas être un exposant roulant et exhaustif de notre profession mais bel et bien une réponse au puissant attrait des véhicules de secours, à l'intérêt que provoque la tenue du sapeur-pompier, lors de cette grande fête populaire.

Entourant les nombreux officiels présents, la foule, ce 14 juillet 1998, était pressée, enthousiaste, immense, laissant éclater des ovations, à chaque instant, aux accents de la fanfare de la division



alpine, après les remises de récompenses et le passage en revue des troupes.

Le défilé militaire achevé, les sapeurs-pompiers emboîtaient le pas, sous la direction du Colonel BOURGEOIS, directeur des services d'incendie et de secours de l'Isère, pour un défilé de masse. En effet, d'un point de vue purement comptable, les sapeurs-pompiers ont, en deux ans, triplé le nombre de véhicules rassemblés à cette occasion, pour faire de ce défilé traditionnel une manifestation de la toute puissance du corps départemental.

Chaque pompier présent pouvait tirer une joie légitime de ce dispositif de 124 hommes et femmes présents pour équiper 44 véhicules, dans le sillage du drapeau du CSP Grenoble, le corps départemental n'ayant pas encore reçu son drapeau.

Le défilé était composé de quatre modules, se succédant ainsi :

- **Module incendie présenté par le Cdt BERTRAND et composé de :**
1 Jeep officier, 2 VPI 4x4 Land Rover, 2 VPI Boxer, 2 VPI RVI, 2 FPTL RVI, 2 FPT Iveco, 1 DA.
- **Module secours routier, présenté par le Cdt PHELEBON et composé de :**
1 VI officier, 2 VSAB Mercedes, 2 VSAB Boxer, 2 VSAB Master, 2 VSR Mercedes.





- **Module feux de forêts, présenté par le Cne SUCHET, composé de :** 1 Jeep officier, 1 CCF léger, 2 CCF RVI, 2 CCF Mercedès, 1 CCGC Berce, 1 CCGC, 1 PCM.
- **Module équipes spécialisées, présenté par le Cdt JAL, composé de :** 1 VLTT officier, la CMIC, le véhicule transmissions, la Berce plateau + la chenillette, le GRIMP 38, l'équipe cynophile 38, 2 VLTT embarcation et 2 FMOGP.

Suivaient les échelles (1 EPSA de 24 m, 2 EPA de 30 m), pour terminer le défilé de la plus belle manière qui soit, en

compagnie des porte-drapeaux des jeunes sapeurs-pompiers de Fontaine, Meylan, Pont-de-Claix et de Vienne.

Après l'exposition de tels moyens mécaniques, il est bien manifeste que le temps de seaux en toile et des pompes à bras est bel et bien révolu, ces accessoires méritant leur place dans un musée. Les Isérois ont pu constater, de la manière la plus visuelle qui soit, l'évolution des moyens techniques, tournée vers une plus grande efficacité. Que ce défilé en amène d'autres aussi complets et attractifs comme un contact toujours plus chaleureux avec nos concitoyens.

Ont donc participé à ce défilé 44 véhicules et 124 sapeurs-pompiers des corps de : Allevard, Beaucroissant, Bernin, Bourg-d'Oisans, Bourgoin-Jallieu, DDSIS, Échirolles, Fontaine, Grenoble, Les Avenières, Le Touvet, Lumbin, Meylan, Moirans, Montferrat, Moresstel, Pontcharra, Pont-de-Claix, Quaix, Rives, Seyssins, Saint-Antoine l'Abbaye, Saint-Égrève, Saint-Étienne de Crosset, Saint-Geoires en Valdaine, Saint-Martin d'Hères, Saint-Nizier du Mouche-rotte, Vienne, Vif, Vignieu, Villard-Bonnot, Vinay, Vizille et Voiron.



Tournoi international sapeur-pompier de volley-ball

“SACHONS, QUELLE QUE SOIT NOTRE
TÂCHE, L'ACCOMPLIR D'UN CŒUR SIMPLE,
AVEC BONNE VOLONTÉ”

ANATOLE FRANCE

Le tournoi de volley-ball du Val-d'Oise permet d'accueillir chaque année le must des équipes françaises sapeurs-pompiers, pour un tournoi que l'on n'hésite pas à qualifier de magistral.

Enfin, presque toutes, car à 13 h 30, à l'heure du début du tournoi, la section de CSP Grenoble se présenta avec un nombre impressionnant de joueurs à l'infirmierie (quatre des titulaires du six majeurs étaient blessés). Mais il avait été convenu de répondre à l'invitation de nos amis du département du Val-d'Oise, invitation lancée à l'occasion de notre tournoi du 1^{er} mai 1998. Alors, chose promise...

C'est donc avec une équipe fraîchement débarquée, le cœur simple, avec bonne volonté, que nous avons débuté. Il est à signaler que nous étions la seule équipe présentant une joueuse sur le terrain, Caroline THOUVENIN du CPI Montbonnot, ayant pratiqué le volley-ball en régionale 1, qui nous sera d'un soutien précieux. Sa présence, à titre exceptionnel, justifiée par l'absence sur le terrain de nos joueurs, ne fut pas regrettée.

Le premier match contre Namur (Belgique) fut très équilibré, avec un avantage dans le set fatal de 11 points à 3, en notre faveur, pour s'incliner finalement 15 à 13. Succédèrent ensuite le Val-d'Oise, la Dordogne, les Yvelines, le bataillon des marins-pompiers de Marseille, le Val de Marne, pour des matches très accrochés, par exemple contre les Marseillais, futurs finalistes à qui nous allions donner du fil à retordre. Nous nous attacherons à sou-



L'équipe du CSP Grenoble et l'équipe des SP de Budapest (Hongrie)

Ayant toujours lieu de manière traditionnelle sur deux jours, il s'agissait de parquer d'un trait, cette année, le 31 octobre et le 1^{er} novembre 1998. L'équipe des sapeurs-pompiers de Grenoble, habituellement engagée en championnat départemental, était invitée, pour la première fois, à participer à ce tournoi réunissant quinze équipes, toutes avec le secret espoir de détrôner l'équipe vainqueur en 1997, à savoir la section volley-ball de la brigade des SP de Paris.

ligner des victoires notables contre les Hongrois de Budapest et La Rochelle. Il était évident que la finale serait un moment particulier, manifestation de la puissance de la brigade des SP de Paris, disposant d'un potentiel impressionnant (un joueur de nationale 2, quatre joueurs évoluant en nationale 3). Les marins-pompiers de Marseille, avec vaillance, résistèrent mais ne purent empêcher la victoire de l'équipe parisienne.

À l'issue de ce tournoi, le classement sera le suivant :

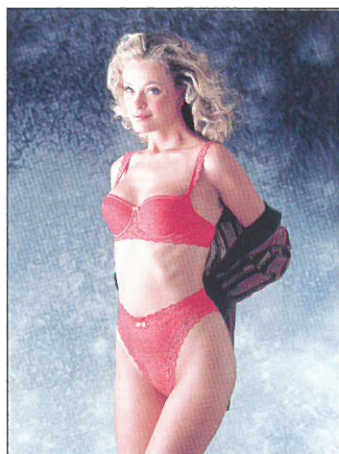
- 1^{er} : brigade des sapeurs-pompiers de Paris.
- 2^e : bataillon des marins-pompiers de Marseille.
- 3^e : Val-d'Oise 1
- 4^e : Yvelines
- 5^e : Bouches-du-Rhône
- 6^e : Saint-Étienne
- 7^e : Seine-et-Marne
- 8^e : Essone
- 9^e : Assoa
- 10^e : Namur (Belgique)
- 11^e : Dordogne
- 12^e : Grenoble
- 13^e : Budapest (Hongrie)
- 14^e : La Rochelle
- 15^e : Val-d'Oise 2

En espérant pouvoir faire mieux l'année prochaine, avec une équipe au complet, cette fois-ci, nos blessés, qui avaient fait le déplacement avec nous, en ont profi-

té pour distribuer les dossiers concernant le tournoi national de volley-ball qui aura lieu l'année prochaine, sur 2 jours, le samedi 1^{er} mai et le dimanche 2 mai 1999, au CSP Grenoble.

Des contacts avancés nous permettent de penser que ce tournoi permettra d'associer, pour la première fois, nos amis déjà présents en 1998 (Saint-Étienne, le Val-d'Oise, l'Hérault, vainqueur les deux précédentes éditions, la Meuse, tout comme les équipes de Saint-Égrève, Saint-Savin, Saint-Martin d'Hères pour ne citer qu'elles, participant à ce rendez-vous amical depuis de nombreuses années), aux équipes de la brigade des SP de Paris, des marins-pompiers de Marseille, des Bouches du Rhône, des Yvelines, du Val-de-Marne, de la Dordogne.

On peut considérer que l'on verra en 1999 un plateau très relevé. Toutefois, pour permettre un tournoi à 24 équipes, nous vous informons que quelques places sont encore disponibles. Ainsi, si vous souhaitez, avec votre équipes de sapeurs-pompiers, participer à cette manifestation, n'hésitez pas à demander rapidement le dossier complet d'engagement à : **Jean-Jacques GUERCHET, ou Robert BRUNEL, section volley-ball du CSP Grenoble, 19, avenue Victor-Hugo, 38170 Seyssinet-Pariset.**



*8 grandes marques
8 bonnes raisons d'être ensemble !*

LES DESSOUS BOUTIQUE

15, rue de la Tuilerie - B.P. 42 - 38172 Seyssinet Pariset cedex
Tél. 04 76 70 55 55 - Fax 04 76 70 55 50

9^e championnats de France de ski alpin des sapeurs-pompiers

Les 22, 23 et 24 janvier 1999, le département de l'Isère accueillera les championnats de France de ski alpin. Une fois de plus, la direction départementale des services d'incendie et de secours, son amicale et l'union départementale, aidés des centres de secours des environs, vont œuvrer ensemble pour que cette compétition, à l'instar de la finale nationale du parcours sportif et des épreuves athlétiques, soit une réussite.

Vaujany "la montagne côté village" a été retenu comme site de ces neuvièmes championnats.

L'accueil et l'ambiance seront au rendez-vous de cette station proche de l'Alpe d'Huez. Le téléphérique qui les relie nous permettra, entre autre, d'accéder à la piste des "Marmottes" où se déroulera le super géant dans un cadre ô combien célèbre et magnifique.

Neige, soleil, amitiés, performances sportives vont s'allier pour don-

ner à ces trois journées une ambiance du tonnerre de feu qui devrait résonner bien au-delà des Grandes Rousses et permettre à tout un chacun de faire rimer glisse avec plaisir.

À bientôt sur les planches !



VAUJANY
1250 - 3330 m / STATION - VILLAGE

**alpe
d'huez** 
L'île au soleil

VAUJANY
1250 - 3330 m / STATION - VILLAGE

OFFICE DE TOURISME
38114 VAUJANY
Tél. 04 76 80 72 37
Fax 04 76 79 82 49
Minitel 3615 VAUJANY
www.vaujany.com

HIVER : LE GRAND SKI CÔTÉ VILLAGE

Entre BELLEDONNE et GRANDES ROUSSES, VAUJANY a tout pour vous séduire :

le charme, l'authenticité d'un vrai village et un domaine skiable qui, relié à l'ALPE D'HUEZ, offre 220 km de pistes pour le ski que vous aimez : alpin, surf, fond, randonnée...

ÉTÉ : TOUS LES PLAISIRS

DE L'EAU ET DE LA MONTAGNE

Ouverture d'un complexe sportif avec PISCINE-SAUNA-JACUZZI-SALLE DE MUSCULATION et tout un programme d'activités sportives et culturelles proposées chaque jour pour petits et grands. VTT, tennis, randonnées pédestres, escalade, pêche en lac de montagne.

Cross de la Sainte-Barbe

17 ANS, L'ÂGE DE RAISON

Seule la victoire est jolie, disait un célèbre navigateur. Pas tout à fait exacte, même si elle est appréciable. parce que les mots "efforts", "préparation", "plaisir (de se retrouver une fois de plus)", ont leur importance.

Parce qu'ils étaient les maîtres mots du traditionnel cross de la Sainte-Barbe. Traditionnel est, en effet, un mot qui

vient facilement à l'esprit quand on atteint la 17^e édition d'une manifestation sportive reconnue dans l'ensemble du département. Ce cross qui réunissait, samedi 21 novembre 1998, 700 concurrents isérois, était la somme des efforts des sapeurs-pompiers organisateurs, accompagnateurs, sportifs, de la catégorie des poussins à celle des vétérans 2, qu'ils soient hommes ou femmes. Ce cross était également le fruit d'une préparation élaborée, issue de la réunion, sous la direction attentive du Lieutenant Jack NAVILLE, officier chargé des sports, d'une soixantaine de sapeurs-pompiers des corps de Corenc, Fontaine, Gières, Grenoble, Meylan, Sassenage, Saint-Égrève, Seyssins et de la D.D.S.I.S.

Quand les hommes et la technique travaillent de pair, le résultat, au final, ne déçoit pas : l'accueil, les horaires respectés, l'encadrement, soit tout ce qui concourt à une organisation efficace, issue de 16 années, ont été unanimement appréciés, dans des conditions atmosphériques plutôt honnêtes (un froid sec mais sans pluie). Il est évident qu'une des composantes essentielles de cette réussite a été le terrain, un

parcours roulant (cependant très sélectif), situé sur le site de l'Ovalie, appartenant à la commune de Sassenage. De cette commune, nous ne manquerons pas d'évoquer l'engagement complet de son CPI, sous la direction de l'Adjudant Jacky BOCCON-GEBAU, ainsi que les services techniques et le service des sports de la ville. La collaboration entre les pompiers et la municipalité de Sassenage nous a permis de nous libérer de toutes les contraintes administratives, grâce au précieux concours, c'est à souligner, de Monsieur LAPART, adjoint au maire, chargé des sports, assurant la mise à notre disposition des installations nécessaires.

C'est dans l'enceinte du gymnase des Pies qu'avait lieu, par la suite, à 17 h 30, la lecture du palmarès et la remise des différentes distinctions du jour, qu'il s'agisse de médailles ou des coupes.. Y étaient conviés et honoraient de leur présence, Monsieur CHAPLAY, maire de Sassenage, Monsieur REPELLIN, maire de Seyssinet-Pariset (et vice-président du conseil d'administration





Lecture des résultats
par le Lieutenant Jack NAVILLE

des sapeurs-pompiers de l'Isère), le Lieutenant - Colonel COLOMBINO, chef de corps de Grenoble, le Commandant PHELEBON, représentant le Colonel BOURGEOIS, DDSIS de l'Isère, Messieurs GUILLE et DEGIORGIS, partenaires principaux de cette journée, au titre de la participation du Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes. À cette partie protocolaire succédait un apéritif où il était déjà bon ton d'évoquer le rendez-vous 1999 du cross de la Sainte-Barbe qui se déroulera à Fontaine, dans le bois des

Vouillants. Pot de l'amitié qui méritait vraiment ce titre puisqu'il permettait de remercier les chefs de corps et ceux ayant collaboré amicalement à la réussite de cette manifestation : le Lt QUAIX de Corenc, le A/C LAPAGLIA de Fontaine, le C/C GUILLOUD de Gières, le Cne GUERCHET de Grenoble, le Lt GIROUTRU de Meylan, l'Adj BOCCON-GEBEAU adjoint au chef de corps de Sassenage; le Lt ESTACHY représentant du corps de Saint-Égrève, l'Adj N'GUYEN pour le CPI de Seyssins, le Lt TERRAS de la DDSIS 38, tout comme ceux qui, bénévolement, ont

collaboré avec une redoutable efficacité. Une collation était ensuite proposée à l'Hôtel de Ville de Sassenage réunissant les organisateurs et les autorités, tant civiles que sapeurs-pompiers : on comptait Monsieur CHAPLAY maire de Sassenage, Monsieur LAPART son adjoint chargé des sports, son conseil municipal quasiment au complet, les représentant des corps organisateurs, le Colonel PAILLOT, président de l'union départementale 38 et le Cdt PHELEBON représentant la DDSIS 38. Monsieur le maire tenait à souligner la qualité de la manifestation, l'engagement de tous pour la pleine réussite de ce cross, mettant l'accent sur le travail d'organisation du Lt Jack NAVILLE dont le nom restera intimement lié au cross de la Sainte-Barbe puisqu'il en est à l'instigateur. Monsieur CHAPLAY rappelait qu'il s'agissait du dernier cross de l'officier des sports du CSP Grenoble, faisant valoir, en 1999, ses droits à la retraite. Il lui remettait, après ces quelques mots, la médaille d'honneur de la ville de Sassenage, honorant de la même manière le Cne Jean-Jacques GUERCHET, participant depuis les débuts de cet événement sportif isérois, à ses côtés.

Enfin, et pour marquer cette journée "jubilé" de Jack NAVILLE, un repas conviant sa famille, les organisateurs et ses amis – qui sont bien souvent les mêmes – eut lieu à "La Cloche" : véritable réception de la Sainte-Barbe avant l'heure pour l'ambiance, à l'avant-goût de Noël pour les nombreux présents qui lui furent offerts, à cette occasion, il est certain qu'il aura fait le plein de souvenirs et d'émotion, durant cette journée.

IMPRIMERIE DES DEUX-PONTS

*parce que nous y sommes nés,
y vivons,
y travaillons,
nous soutenons les dynamiques de notre région*

Résultats du cross de la Sainte-Barbe 1998

POUSSINS

Distance 1 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Fontaine
- 2^e : Chasse/Rhône
- 3^e : Moirans

Classement individuel :

- 1^{er} : HANIR Eddie, n° 240, Fontaine, 5'04".
- 2^e : LAMBERT Mathieu, n° 161, Voiron, 5'19".
- 3^e : GLÉNAT Alexandre, n° 655, Grenoble, 5'21".

POUSSINES

Distance 1 200 m

- 1^{re} : ARNAUD Aurélie, n° 302, Tullins-Fures, 6'05".
- 2^e : MARGOTTET Angélique, n° 683, Saint-Chef, 6'33".
- 3^e : VACCA Stéphanie, n° 318, Eybens, 6'40".

BENJAMINS

Distance 2 500 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : La Mure
- 2^e : Meylan
- 3^e : Moirans

Classement individuel :

- 1^{er} : BERNINI Gerry, n° 54, Meylan, 10'27".
- 2^e : PAULLIAC-ROUDIE Rémi, n° 612, District de Roussillon, 10'39".
- 3^e : HORVATH Yohann, n° 324, Eybens, 10'45".

BENJAMINES

Distance 2 500 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Domène
- 2^e : Crolles
- 3^e : Gières

Classement individuel :

- 1^{re} : BLANC Anaïs, n° 473, La Mure, 10'56".
- 2^e : ROBERT Sarah, n° 503, Domène, 11'31".
- 3^e : GRODET Lisa, n° 514, Crolles, 11'38".

MINIMES H

Distance 3 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Fontaine
- 2^e : Crolles
- 3^e : Domène

Classement individuel :

- 1^{er} : BLANC Alexandre, n° 467, La Mure, 11'41".
- 2^e : MASSON SIBUT Maxime, n° 287, Tullins-Fures, 11'45".
- 3^e : BLAIN Lionel, n° 71, Meylan, 11'59".

MINIMES F

Distance 3 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Vinay
- 2^e : Voiron
- 3^e : Fontaine

Classement individuel :

- 1^{re} : STELLA Cindy, n° 224, St-Égrève, 14'34".
- 2^e : BIGOT Typhaine, n° 67, Meylan, 14'38".
- 3^e : LAPAGLIA Christelle, n° 257, Fontaine, 15'25".

CADETS

Distance 4 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : St-Égrève
- 2^e : Gières
- 3^e : Fontaine

Classement individuel :

- 1^{er} : GAUDE Philippe, n° 226, St-Égrève, 15'02".
- 2^e : GIRAUD Mathieu, n° 227, St-Égrève, 15'24".
- 3^e : ARGUILLET Sébastien, n° 169, Claix, 15'33".

CADETTES

Distance 3 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Moirans
- 2^e : Vinay

Classement individuel :

- 1^{re} : BLANC Emmanuelle, n° 627, Valbonnais, 14'28".
- 2^e : CORTES Sonia, n° 392, Moirans, 15'12".
- 3^e : WEISSEND Sandry, n° 617, District de Roussillon, 15'15".

JUNIORS H

Distance 7 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Domène
- 2^e : Fontaine

Classement individuel :

- 1^{er} : PELLEGRINI Gérald, n° 275, Fontaine, 25'21".
- 2^e : REVERDY Frédéric, n° 196, Jarrie, 25'33".
- 3^e : BOLIFRAUD Marc, n° 487, Domène, 26'09".

JUNIORS F

Distance 4 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Inter Centre Bièvre

Classement individuel :

- 1^{re} : BRUNET MANQUAT Magalie, n° 200, Les Adrets, 18'32".
- 2^e : QUILLIEC Aurélie, n° 281, Tullins-Fures, 21'50".
- 3^e : DYE Nadège, n° 104, Inter Centre Bièvre, 22'20".

SENIORS H

Distance 10 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Grenoble
- 2^e : Échirolles
- 3^e : St-Ismier

Classement individuel :

- 1^{er} : GADEBOIS Virgil, n° 537, Gières, 32'30".
- 2^e : BERNARD Stéphane, n° 176, La Combe de Lancey, 33'02".
- 3^e : MANGANI Nicolas, n° 449, La Mure, 33'07".

SENIORS F

Distance 4 200 m

- 1^{re} : VELAY Sandrine, n° 660, Grenoble, 19'26".
- 2^e : PEREIRA Isabelle, n° 83, Inter Centre Bièvre, 19'45".
- 3^e : LECLERC Céline, n° 359, Moirans, 20'24".

VÉTÉRANS F

Distance 4 200 m

- 1^{re} : LERAT Patricia, n° 199, Grenoble, 26'28".

VÉTÉRANS H1

Distance 7 200 m

Classement par équipe :

- 1^{re} : Renage

Classement individuel :

- 1^{er} : VEYRET Bruno, n° 144, Fitolieu, 24'49".
- 2^e : MOTTUEL René, n° 670, Inter Centre Bièvre, 25'17".
- 3^e : GLÉNAT Serge, n° 657, Grenoble, 25'25".

VÉTÉRANS H2

Distance 7 200 m

- 1^{er} : ROLLAND Louis, n° 147, La Murette, 26'57".
- 2^e : VALLON Michel, n° 624, Ste-Agnès, 27'22".
- 3^e : RABATEL Fernand, n° 673, Gillonnay, 27'24".

PARCOURS LIBRE

Distance 3 200 m

- 1^{er} : PATUREL Yann, n° 400, Villard-Bonnot, 11'40".
- 2^e : LETHERIZIEN Serge, n° 705, Sassenage, 12'07".
- 3^e : FROMENT Alain, n° 702, Sassenage, 12'18".

On est les champions, on est les champions...

UN JUDOKA ISÉROIS EN OR

En ce 23 octobre 1964, dans ce temple sacré du judo qu'est le Budokan, tous attendent la finale "toutes catégories" des Jeux Olympiques car elle va opposer l'idole de tous les Japonais, Akio KAMINAGA au Hollandais Anton GEE-

SINK. Les spectateurs japonais sont confiants. Pourtant, lorsqu'au bout de 9 minutes de combat le Hollandais porte à son rival une immobilisation, un silence de mort tombe sur le Budokan. À l'issue des 30 secondes réglementaires, les 15 000 amoureux du judo se lèvent d'un

coup et saluent l'exploit du Néerlandais. Puis ils se rassoient et, dans le silence aussi vite retombé, on entend des sanglots étouffés. Il en sera de même dans tout le Japon qui fera de GEESINK, malgré tout, un héros national, un grand champion pour un public sportif.

Cette anecdote résume un peu mieux l'esprit sportif de ceux qui pratiquent et de ceux qui attendent autre chose que la simple définition d'un petit Larousse illustré pour le mot "judo" : "n.m. (mot japonais), art martial d'origine japonaise issu du Jiu-Jitsu et constituant un moyen de se défendre sans arme", ou celui de "judoka" : "n. personne qui pratique le judo".

Ce morceau choisi d'une compétition de haut niveau mondial s'impose aussi parce que Patrick BOURDON, SPV de la commune de l'Alpe d'Huez, fait du Japon un lieu personnel de référence. Immergé dès l'âge de 3 ans dans un bain très particulier, celui de l'amour de ce sport, par des parents tous deux professeurs de judo, il entre sur le tatami comme on rentre en religion. Avec foi, avec constance, ce Rochelais de naissance, mis au monde le 12 mars 1965, adhère rapidement à des règles, des principes qui vont le forger, formidable école de la vie, aussi importante que celle, obligatoire, dont on attribue la paternité à Charlemagne.

Il y a en effet une recherche, une rigueur, une aspiration à l'équilibre mental et physique qui

fait du judo bien plus qu'une pratique sportive supplémentaire, bien mieux qu'un art martial à la mode. Patrick se plaît à redéfinir sa discipline, dont le nom est composé des mots japonais "Ju" (la souplesse, la non-résistance) et "Do" (le chemin, la voie), certes bien éloigné, désormais, de ses origines : ce sont des samouraïs, ces guerriers japonais, qui créèrent et améliorèrent des techniques de combat, destinées à assurer leur victoire en cas de perte de leurs armes. Un Japonais nommé Jigoro KANO, en 1882, après des années de recherche et d'entraînement, inventa le judo en faisant d'une méthode de combat un manière de vivre, et d'une manière de tuer, une méthode de défense du faible contre le fort. Il faudra attendre les années 30 du siècle suivant pour voir le judo trouver sa voie en France, pour que ce sport ne commence à se constituer une histoire, une tradition. Garant, avec tant d'autres, de celle-ci, le Caporal BOURDON, qui respire la droiture, nous surprend en nous répondant, s'il était un monument, qu'il serait volontiers la tour de Pise. Et puis, à la réflexion, pourquoi pas une tour qui penche, pour donner un début d'explication aux principes du judo : ce n'est pas sans évoquer la notion d'équilibre, notion prépondérante, s'il en est, dans ce sport. Ne dit-on pas du judo qu'il est, avant tout, l'art de l'équilibre, le sport des petits qui n'ont pas peur des grands et des plus lourds qu'eux. Ce sportif de haut niveau se fait un plaisir de détailler : "Il s'agit de s'allier à la force contraire pour la dominer. Si je cède à la poussée de quelqu'un, plus fort, plus lourd, tout en gardant mon équilibre, je vais l'amener à perdre sa stabilité. Les forces, par des mécanismes et des règles élémentaires, au lieu de se soustraire, vont s'ajouter." 30 ans de pratique dans le même domaine, on peut lui faire confiance, pour ce qui est de garder l'équilibre, et de garder les pieds au sol.

"Yoshi" (continuez), c'est un terme employé par l'arbitre, pour diriger le combat), de découvrir ce sportif, évoluant en moins de 81 kilos, qui sait ce que veut dire une carrière bien remplie : à La Rochelle puis à l'INSEP, avec l'équipe de France, il devient vice-champion de France chez les juniors, champion du monde militaire, en 1985 (à l'occasion d'un autre championnat du monde militaire, il sera une nouvelle fois sur le podium, médaillé de bronze cette fois). Des multiples compétitions sur le territoire national ou à l'étranger, il reviendra, ce chiffre parle de lui-même, 45 fois médaillé, marquant de nombreuses épreuves sportives de sa ceinture noire. Ces distinctions, il en attribue



Lors de la cérémonie protocolaire des remises de médailles avec des Zoulous

en grande partie le mérite à ceux qui ont su le conseiller, le corriger dans ses positions et ses techniques, bref ceux qui ont su faire de lui un judoka de poids : *"Mon père m'a toujours été d'un grand secours, me permettant de progresser continuellement. Kyoshi MURAKAMI (mon entraîneur en équipe de France), Patrick VIAL, Jean-Luc ROUGET et Thierry REY ont également une place importante dans mon cœur et dans ma carrière."*

Ainsi, sa femme et ses deux garçons de 9 ans et 18 mois pourront, à loisir, examiner les multiples trophées, avant tout, pour lui, synonymes de rencontres, d'échanges, de victoires autant en dehors que sur le tatami.

Son premier enfant d'ailleurs est à l'origine de sa venue dans l'Isère : en 1994, les médecins suivant l'évolution de la maladie de ce petit garçon, conseillent aux parents l'air plus adapté des montagnes. Patrick quitte son emploi d'inspecteur de sécurité de la mairie de Paris, qu'il occupait depuis 1987, direction l'Alpe d'Huez, une station *"sportive et dynamique, comme je les aime"* précise-t-il. Un brevet d'état d'éducateur sportif en judo l'autorise à participer à la création, en 1995, du Judo Club de l'Alpe d'Huez, présidé par Monsieur MAGREZ. À destination des plus jeunes, ce club permet d'accueillir 35 enfants, régulièrement, qui se rappelleront pendant longtemps de l'inauguration du Dojo : David DOUILLET, Djamel BOURAS étaient présents, répondant à l'invitation de Patrick pour parler de compétition, de sportivité et de solidarité, des maîtres mots dans ce milieu. La compétition qui devenait, en outre, pour Patrick, un bon mais lointain souvenir.

Entretenant son physique avec de nombreux jogging, des séances de musculation et par la pratique du golf, il est chargé, à son arrivée sur la commune, du gardiennage d'un immeuble. En août 1994, il contacte Fernand SARRET (chef de corps de l'Alpe) qui fait bientôt de lui un des 30 sapeurs-pompiers municipaux : *"J'ai été invité à devenir titulaire de la trilogie, puis du grade de caporal. Motivé, désireux d'expériences humaines, je n'ai pas été déçu, même si des moments sont parfois durs à vivre : ainsi j'aurai longtemps en mémoire l'avalanche de 1996, faisant une victime."*

Il ne regrettera pas cette année dans la corporation des soldats du feu, puisque c'est grâce à cette dernière qu'il est contacté, en 1996, par le comité français de participation aux Jeux Mondiaux des sapeurs-pompiers, organisés du 17 au 23 mai 1998 à Durban en Afrique du Sud. Il consacre 2 ans de préparation, perd 20 kilos, parce qu'*"évidemment 4 ans sans compétition, on se leste de quelques kilos indésirables"*, pour constater, à quelques jours de l'échéance, qu'il est bel et bien prêt techniquement, physiquement et mentalement. Il faut préciser que cette aventure aura été rendue possible par le soutien financier de la municipalité de l'Alpe d'Huez, du corps des SP de cette commune, avec le concours d'un sponsor national, Hanes. En



Le podium : Patrick BOURDON avec le Coréen, le Brésilien et le Canadien dans l'ordre du classement

compagnie du Cdt LEBOUTEILLIER, responsable du groupe France, et de nombreux compatriotes (194 Français), parmi lesquels FREMONT, DOUVILLE, BERTON, BELLABES, judokas de leur état, il va vivre une semaine palpitante : Durban est une ville cosmopolite, vraiment adaptée pour recevoir les délégations de 29 pays, soit au total 1 785 "firemen", "vigili del fuoco" et autres "bomberos del fuego". De quoi en prendre plein les yeux, entre la cérémonie d'ouverture, la flamme olympique, les guerriers zoulous et les premières médailles pour les Français. Dans l'élan, les combats vont se succéder pour Patrick BOURDON, l'invitant à rencontrer, dans l'ordre, un Finlandais, un Canadien, un Japonais, un Brésilien, et en finale, un Coréen. Dans sa catégorie qui comptera, pour ces championnats du monde, 30 compétiteurs, chacun des matches se déroulera de la meilleure des façons qui soient pour lui, c'est-à-dire par un "Ippon" (lorsqu'un combattant porte une projection techniquement réussie et que l'adversaire est tombé nettement sur le dos avec force et vitesse, ou si l'un des deux combattants tient 30 secondes l'autre au sol en immobilisation ou porte une strangulation ou une clé, l'arbitre annonce "Ippon" et met fin au combat).

Véritable d'Artagnan (un personnage qu'il affectionne) sur le tatami, sa médaille d'or, venue compléter un tableau d'honneur aussi impressionnant que varié (69 médailles d'or, 73 d'argent et 44 de bronze pour la délégation française) a trouvé sa place, depuis dans une vitrine, côtoyant peut-être le diplôme qu'on lui décerna pour avoir gagné le concours floral des immeubles collectifs de l'Alpe d'Huez. Il ne regrettera jamais les 2 ans de préparation, 2 ans pour 5 combats. Parce que c'était un challenge personnel. Et même si la flamme des Jeux Mondiaux 1998 s'est éteinte, une lueur qui lui ressemble restera allumée, en lui. Pour d'autres projets, d'autres occasions de vivre en harmonie avec ce qui est plus qu'un sport pour lui. quelque chose qui ressemble à une émotion, peut-être, à la vie sûrement.

Capitaine J.J. GUERCHET

Savoir-faire

Gestion de projets

Réactivité

TETRA

Profession Radiocom

Innovation

Dynamisme

Simoco France

- **Paris** : 10, avenue Réaumur - 92142 Clamart Cedex - Tél. : 01 41 36 14 00 - Fax : 01 41 36 14 10
- **Lyon** : Parc d'activités - 330, allées des Hêtres - BP 33 - 69760 Limonest - Tél. : 04 72 29 39 93 - Fax : 04 72 29 39 99
- **Marseille** : Traverse de la Montre - La Valentine - 13374 Marseille Cedex 11 - Tél. : 04 91 45 27 18 - Fax : 04 91 45 27 19

 **SIMOCO**

Sportifs ils ont été, sportifs ils restent...



Le Directeur Départemental des SIS de l'Isère et le Président de l'UDSP 38.



Parcours sportif du sapeur-pompier

UNE PLUIE DE RECORDS À LA FINALE NATIONALE

C'est sous le signe du dauphin que sont rassemblées, dès 7 heures le samedi 27 juin 1998, les douze délégations, prêtes à disputer la finale nationale du parcours sportif du sapeur-pompier et des épreuves athlétiques.

La ville olympique de Grenoble ouvre les portes de son magnifique stade d'athlétisme du parc Bachelard pour permettre aux élites sapeurs-pompier de s'affronter dans les différentes disciplines. Un

rendez-vous national, devenu traditionnel le dernier week-end de juin !

Dès le jeudi 25 juin, les membres du jury sont accueillis à la direction départementale pour consacrer la journée du lendemain aux travaux des commissions sportives, jury, visites des installations... Quelques petits souvenirs sont offerts aux concurrents, reçus le vendredi, avant d'aller repérer les lieux de leurs exploits futurs et de visiter les installations.

En cette heure matinale donc, les 866 concurrentes et concurrents sont alignés derrière le panneau de leur zone. En l'absence du représentant du ministère de l'Intérieur empêché en dernière heure, le Lieutenant-Colonel Daniel ORY, président de la FNSPF, passe en revue cette foule impressionnante, accompagné du Colonel Jean-Claude BOURGEOIS, DDSIS, et du Lieutenant-Colonel René PAILLOT, président de l'union départementale. Les sonneries réglementaires sont exécutées par un jeune trompettiste de 14 ans. Après l'envoi des couleurs et l'hymne nationale, trois athlètes du Haut-Rhin, département organisateur de la finale précédente, remettent à leurs homologues isérois la tricoise, créée en 1990 par nos

amis savoyards à St-Jean-de-Maurienne, et traditionnellement transmise aux organisateurs succésifs.

À 8 h 15, les épreuves commencent tous azimuts : grimper, lancer du poids, hauteur, courses de vitesse, par-

cours sportif. La chambre d'appel est quelque peu submergée au départ par les jeunes sportifs pressés d'aller en découdre. Mais tout rentre bien vite dans l'ordre et le programme des épreuves est respecté tout au long de la journée. Bientôt, le premier record tombe, avec un jet de 10,82 mètres au poids pour la minime Angélique HAMRMAND. Au même moment, le premier blessé est évacué sur le PMA par une

équipe de secours. La journée s'annonce particulièrement chaude. Le stade entouré de chaînes montagneuses, s'offre au soleil. La température dépasse les 30 °C. Le rythme est élevé, la compétition dense. Il est vrai que toutes les épreuves se déroulent pour la première fois sur le même ter-

rain. Les vétérans sont là aussi pour la première fois, heureux d'être enfin admis à concourir dans leur catégorie...

Un chapiteau dressé sur les annexes du stade, accueille les sportifs à midi, avec l'habituel plateau-repas. Et les épreuves se poursuivent, le parcours sportif montant progressivement en puissance avec les catégories juniors, seniors et vétérans. L'équipe de l'Isère ouvre le bal à chaque fois, désignée par le tirage au sort. L'équipe Antilles-Guyane clôture, elle, la journée avec le parcours sportif.



Un front commun

Tout au long de la manifestation, des médailles sont remises aux trois premiers de chaque discipline dans les différentes catégories. Une médaille spécialement frappée au logo de la FINAT 98, et particulièrement appréciée de ceux qui la reçoivent ! Le site est animé par une centaine de personnes en maillot jaune, chargées de l'organisation, et par un jury, composé de 60 chronométreurs et juges en maillot rouge. La cellule

du PMA, service par six médecins, deux infirmiers et un kinésithérapeute a fait 77 interventions pour entorses, claquages, insulations..., mais sept évacuations seulement ont été effectuées en direction du centre hospitalier.

Après une journée sportive bien remplie, la proclamation du palmarès, à Alpexpo, s'accompagne de la remise des trophées collectifs réalisés par Casimir FERRER, artiste maintenant bien connu.

Le vin d'honneur étanche la soif de tous et la soirée de clôture, divisée en deux salles, a permis aux enfants de continuer à jouer avec ceux de leur âge, dans une chaude ambiance de détente.

Pour faire face à l'organisation de cette importante manifestation, l'union départementale et le SDIS avaient décidé d'unir leurs forces. Bien leur en pris, car l'opération était de taille.

Le COFIN (Comité d'Organisation de la Finale Nationale) était composé de 30 membres qui se sont réunis régulièrement durant huit mois à raison d'une réunion par mois au début pour terminer à une réunion par semaine au mois de juin.

L'objectif de ce comité était bien sûr la coordination et la réussite de la finale.

Des cellules ont été constituées, promotion, administration, organisation sportive, logistique, protocole, intendance, finances et assistance médicale.

En voici la composition : Colonel BOURGEOIS, Lt-Colonel BORLET, Lt-Colonel MENTHONNEX, Lt-Colonel COLOMBINO, Lt-Colonel PAILLOT, Cdt MARCHETTI, Cdt BERTRAND, Cdt COLOMBIER, Cdt PHELEBON, Cdt OUABDESSELAM, Cdt KAISER, Cdt NOISSETTE, Médecin Cne LACHENAL, Cne PERRIN, Cne MUNOS, Cne SUCHET, Cne MATHIEU, Cne GUERCHET, Cne MILLET, Lt TERRAS, Lt NAVILLE, Lt PEREIRA, Lt SPERONE, A/C D'OLIVIER, A/C SALIBA, Adj RUIZ, Mme GAILLARD, Mme BROUZET, M. DAUBARD.



Résultats de la finale nationale du parcours sportif du sapeur-pompier et des épreuves athlétiques

Département de l'Isère

Féminines

- THOMAS Aurélie, vitesse minime, C.S. Montalieu, 2^e, 10"82.
- VELAY Sandrine, vitesse senior, C.S.P. Grenoble, 7^e, 14"40.
- PEDEMONTI Maryline, grimper de corde cadet, C.S. Montalieu, 2^e, 5"82.
- SIMONELLI Christelle, lancer de poids minime, C.S. Péage de Roussillon, 2^e, 9,61 m.
- BROUZET Martine, lancer de poids vétérans 1, SDIS Fontaine, 3^e, 7,73 m.
- CÉLARD Orane, parcours sportif minime, C.S. Péage de Roussillon, 8^e, 1'06"23.
- LARCHER Aline, parcours sportif minime, C.S. Péage de Roussillon, 2^e, 1'37"85.
- WATTIER Karine, parcours sportif cadet, C.P.I. Fontaine, 10^e, 1'43"67.
- TABARDEL Audrey, parcours sportif cadet, C.P.I. Saint-Savin, 17^e, 1'46"73.
- DYE Nadège, parcours sportif junior, C.S. St-Étienne de St-Geoirs, 10^e, 2'22"85.

Masculins

- FILHON Julien, vitesse minime, C.S. La Mure, 8^e, 10"19.
- MICHALLET Cédric, vitesse cadet, C.S. La Mure, 10^e, 13"14.
- SCHIAVONE Mathieu, vitesse junior, C.S. Montalieu, 8^e, 12"23.
- LARREY Jérôme, vitesse senior, C.S.P. Grenoble, 9^e, 11"17.
- BONNARD Jacques, vitesse vétérans 1, C.P.I. Montbonnot St-Martin, 10^e, 15"45.
- BOUVIER Sylvain, grimper de corde minime, C.S. Péage de Roussillon, 10^e, 6"44.
- DUBOURG Yvan, grimper de corde cadet, C.P.I. Chasse sur Rhône, 8^e, 4"53.
- ORCEL Olivier, grimper de corde junior, C.S. La Tour du Pin, 6^e, 6"83.
- VAUTEY Alexandre, grimper de corde senior, C.S.P. Bourgoin-Jallieu, 7^e, 4"34.
- COUTU Patrick, grimper de corde vétérans 1, C.S.P. Grenoble, 4^e, 4"21.
- ESTRUCH Fabien, lancer de poids minime, C.S. Péage de Roussillon, 1^{er}, 13,49 m.
- LAMBERT Bruno, lancer de poids cadet, C.S.P. Vienne, 5^e, 10,68 m.
- DURANB Fabien, lancer de poids junior, C.P.I. Saint-Savin, 10^e, 8,34 m.
- JANAUDY Jean-marie, lancer de poids senior, C.S.P. Bourgoin-Jallieu, 1^{er}, 14,71 m.
- MARTIN Jean-Paul, lancer de poids vétérans 1, C.S.P. Grenoble, 9^e, 9,51 m.
- ALLÉGRET Tristan, hauteur masculin, C.S. Moirans, 10^e, 1,35 m.
- ADAMS Géoffroy, hauteur cadet, C.S. Montalieu, 2^e, 1,85 m.
- ANULA Sébastien, hauteur junior, C.S.P. Vienne, 9^e, 1,65 m.
- FALK Jérémie, hauteur senior, C.S. Saint-Égrève, 8^e, 1,74 m.
- GONTHIER Rémy, demi-fond minime, C.P.I. Chasse-sur-Rhône, 9^e, 1'20"22.
- PAPAZIAN Raphaël, demi-fond cadet, C.S.P. Vienne, 10^e, 2'17"06.
- PETIT Sébastien, demi-fond junior, C.S. Montalieu, 8^e, 2'17"06.



- MATRAY Arnaud, demi-fond senior, C.S.P. Grenoble, 8^e, 3'06"42.
- KALI Maurille, demi-fond vétérans 1, C.P.I. Villard de Lans, 8^e, 2'57"98.
- GASQUET Guillaume, parcours sportif minime, C.P.I. Saint-Savin, 6^e, 1'03"00.
- ZERROUKI Hamid, parcours sportif minime, C.S. Péage de Roussillon, 8^e, 1'03"19.
- ROMATIF Julien, parcours sportif minime, C.S.P. Vienne, 38^e, 1'17"86.
- BELHOUT Romain, parcours sportif cadet, C.P.I. Saint-Savin, 12^e, 1'22"25.
- NAVARRO Guillaume, parcours sportif cadet, C.S.P. Vienne, 24^e, 1'26"60.
- DIMET Julien, parcours sportif cadet, C.S. Montalieu, 36^e, 1'33"67.
- ARÉNA Dimitri, parcours sportif junior, C.S. Montalieu, 2^e, 1'33"11.
- TABERDEL David, parcours sportif junior, C.P.I. Saint-Savin, 11^e, 1'41"90.
- THOMAS Julien, parcours sportif junior, C.S. Montalieu, 15^e, 1'42"54.
- POSCO Nicolas, parcours sportif senior, C.S. Montalieu, 21^e, 1'36"77.
- ROBINOT Fabrice, parcours sportif senior, C.S.P. Grenoble, 30^e, 1'38"89.
- VERGER Jean-Marc, parcours sportif senior, C.P.I. Saint-André le Gaz, 38^e, 1'42"82.
- VEYRET Bruno, parcours sportif vétérans 1, C.P.I. Fiti-lieu, 3^e, 1'36"51.
- FIGUET Gilles, parcours sportif vétérans 1, C.S.P. Vienne, 15^e, 1'42"91.
- REY Rolland, parcours sportif vétérans 1, C.S. Voiron, 21^e, 1'46"37.

Autres départements

Féminines

- MONIER Virginie, vitesse minime, Francilienne-Centre, 1^{er}, 10"59.
- THOMAS Aurélie, vitesse minime, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 10"38.
- SARNIGUET Christine, vitesse minime, Midi-Pyrénées, 3^e, 11"42.
- VERBRUGGHE Irma, vitesse cadet, Grand-Ouest, 1^{er}, 14"20.
- PALMICH Virginie, vitesse cadet, Francilienne-Centre, 2^e, 14"36.
- MONNIER Cyrielle, vitesse cadet, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 14"40.
- DOSTREVIE Carole, vitesse junior, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{er}, 13"51.
- SCHNEIDER Virginie, vitesse junior, Nord-Est, 2^e, 13"98.

- DUDRAGUE Céline, vitesse junior, Bourgogne Franche-Comté, 3^e, 14"02.
- SAINT-LUCE Gilberte, vitesse senior, Antilles-Guyanne, 1^{re}, 12"66.
- CASTET Anne, vitesse senior, Nord-Est, 2^e, 13"17.
- MARSEILLE Anne-Sophie, vitesse senior, Nord-Ouest, 3^e, 13"70.
- KONE Marie-Yvonne, vitesse vétérans 1, Nord-Ouest, 1^{re}, 16"19.
- MILLET Lisa, grimper de corde minime, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{re}, 5"54.
- COUTADEUR Marion, grimper de corde minime, Francilienne-Centre, 2^e, 5"58.
- LEMAIRE Cécilia, grimper de corde minime, Nord-Ouest, 3^e, 6"53.
- THIEBAULT Gaëlle, grimper de corde cadet, Méditerranée, 1^{re}, 5"43.
- PEDEMONTI Maryline, grimper de corde cadet, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 5"82.
- RICAUX Maggy, grimper de corde cadet, Nord-Ouest, 3^e, 6"28.
- CAMUS Cathy, grimper de corde junior, Nord-Ouest, 1^{re}, 4"56.
- OLIVIER Stéphanie, grimper de corde junior, Grand-Ouest, 2^e, 5"61.
- HOCKERS Laëtitia, grimper de corde junior, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 7"12.
- BRAGA-MARTINS Patricia, grimper de corde senior, Antilles-Guyanne, 1^{re}, 4"77.
- SCZCZERBINSKI Sylvie, grimper de corde senior, Méditerranée, 2^e, 5"33.
- LEGRAND Élodie, grimper de corde senior, Midi-Pyrénées, 3^e, 5"43.
- PEREIRA Roselyne, grimper de corde vétérans 1, Bourgogne Franche-Comté, 1^{re}, 6"88.
- HARMAND Angélique, lancer de poids minime, Nord-Est, 1^{re}, 10,82 m.
- SIMONELLI Christelle, lancer de poids minime,



- Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 9,61 m.
- RACINE Charlotte, lancer de poids minime, Francilienne-Centre, 3^e, 9,05 m.
- DA SILVA Céline, lancer de poids cadet, Nord-Ouest, 1^{re}, 9,55 m.
- RAVIER Delphine, lancer de poids cadet, Bourgogne Franche-Comté, 2^e, 8,99 m.
- VIALATTE Tifenn, lancer de poids cadet, Méditerranée, 3^e, 8,92 m.
- DUIVON Gaëlle, lancer de poids junior, Bourgogne Franche-Comté, 1^{re}, 8,74 m.
- THOMAS Sandrine, lancer de poids junior, Nord-Ouest, 2^e, 8,56 m.
- DESILLES Laëticia, lancer de poids junior, Grand-Ouest, 3^e, 8,54 m.
- GIRARDEAU Violaine, lancer de poids senior, Sud-Ouest Atlantique, 1^{re}, 9,82.
- GENEAU Nadia, lancer de poids senior, Nord-Ouest, 2^e, 9,74 m.
- RASCAR Épiphana, lancer de poids senior, Antilles-Guyanne, 3^e, 9,08 m.
- JEAN Georgette, lancer de poids vétérans 1, Sud-Ouest Atlantique, 1^{re}, 10,89 m.
- BRUN Michèle, lancer de poids vétérans 1, Méditerranée, 2^e, 10,17 m.
- BROUZET Martine, lancer de poids, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 7,73 m.
- VARINOT Annie, hauteur minime, Nord-Est, 1^{re}, 1,25 m.
- MORIN Nathalie, hauteur minime, Nord-Ouest, 2^e, 1,25 m.
- BOURDON Cindy, hauteur minime, Grand-Ouest, 2^e, 1,25 m.
- POTON Audrey, hauteur cadet, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{re}, 1,52 m.
- MOUNAIX Marie, hauteur cadet, Nord-Ouest, 2^e, 1,36 m.
- GRANCHER Jessica, hauteur cadet, Grand-Ouest, 3^e, 1,33 m.
- SINGERY Mélanie, hauteur junior, Grand-Ouest, 1^{re}, 1,25 m.
- ANESSI Jennifer, hauteur junior, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 1,20 m.
- GRONDHAL Émilie, hauteur junior, Nord-Est, 3^e, 1,20 m.
- BOUCQUILLON Sophie, hauteur senior, Nord-Ouest, 1^{re}, 1,59 m.
- ROSSO Doriane, hauteur senior, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 1,56 m.
- BEGEL Denise, hauteur senior, Francilienne-Centre, 3^e, 1,47 m.
- MAILLET Natacha, demi-fond minime, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{re}, 1'26"52.
- MONPEURT Alexandra, demi-fond minime, Nord-Est, 2^e, 1'29"55.
- COLIN Laëtitia, demi-fond minime, Francilienne-Centre, 3^e, 1'32"39.
- BOURGAULT Hélène, demi-fond cadet, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{re}, 2'30"68.
- LAQUAIS Julie, demi-fond cadet, Francilienne-Centre, 2^e, 2'36"42.
- CHAMPENOIS Séverine, demi-fond cadet, Nord-Est, 3^e, 2'38"20.
- CARPENTIER Magalie, demi-fond junior, Nord-Ouest, 1^{re}, 3'25"90.
- DELETOILLE Isabelle, demi-fond junior, Francilienne-Centre, 2^e, 3'31"10.
- CHIPOT Élodie, demi-fond junior, Nord-Est, 3^e, 3'31"43.
- MORO Kajimiera, demi-fond senior, Francilienne-Centre, 1^{re}, 3'00"55.
- MÉNIGOZ Pascale, demi-fond senior, Bourgogne, 2^e, 3'12"98.
- HERTER Maria, demi-fond senior, Nord-Est, 3^e, 3'17"92.
- FERRIN Patricia, demi-fond vétérans 1, Méditerranée, 1^{re}, 3'37"14.
- TALEB Chedlia, demi-fond vétérans 1, Nord-Ouest, 2^e, 3'46"39.
- MATHIEU Céline, parcours sportif minime, Nord-Est, 1^{re}, 1'01"03.
- DACHARY Sandra, parcours sportif minime, Sud-Ouest Atlantique, 2^e, 1'01"83.
- FERNANDES Emmanuelle, parcours sportif minime, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 1'02"08.
- MORIN Florence, parcours sportif cadet, Bourgogne Franche-Comté, 1^{re}, 1'32"80.
- LARCHER Aline, parcours sportif cadet, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 1'34"85.
- VAN DER GRAAF Caroline, parcours sportif cadet, Nord-Est, 3^e, 1'35"35.

- CERQUEIRA Karen, parcours sportif junior, 1^{er}, 2'06"34.
- ILTISS Jessica, parcours sportif junior, Nord-Est, 2^e, 2'06"86.
- COUDRAIS Sabrina, parcours sportif junior, Grand-Ouest, 3^e, 2'09"04.
- LAFONTAINE Nicole, parcours sportif senior, Antilles-Guyanne, 1^{er}, 1'54"34.
- NELSON Marjorie, parcours sportif senior, Antilles-Guyanne, 2^e, 1'57"06.
- MULLER Sandra, parcours sportif senior, Nord-Est, 3^e, 1'59"74.
- DUPAS Élisabeth, parcours sportif vétérân 1, Bourgogne Franche-Comté, 1^{er}, 2'18"29.
- GAGGIO Josette, parcours sportif vétérân 1, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 2'19"79.
- BLANCHET Annie, parcours sportif vétérân 1, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 2'30"33.

Masculins

- GOMEZ Gislain, vitesse minime, Midi-Pyrénées, 1^{er}, 9"72.
- AKELIAN, Jérémie, vitesse minime, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 9"82.
- IREGARAY Vincent, vitesse minime, Sud-Ouest Atlantique, 3^e, 9"86.
- GONZALES Adrien, vitesse cadet, Méditerranée, 1^{er}, 11"77.
- FOURNIER Jérôme, vitesse cadet, Francilienne-Centre, 2^e, 11"81.
- PASCAL Mathieu, vitesse cadet, Sud-Ouest Atlantique, 3^e, 11"83.
- BAY Alexandre, vitesse junior, Bourgogne Franche-Comté, 1^{er}, 11"20.
- LEFEBVRE Pascal, vitesse junior, Francilienne-Centre, 2^e, 11"66.
- ALBRECHT Mickaël, vitesse junior, Grand-Ouest, 3^e, 11"70.
- BALLAND Anthony, vitesse senior, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{er}, 10"73.
- GILLOT David, vitesse senior, Antilles-Guyanne, 2^e, 10"96.
- MAGAGNIN Éric, vitesse senior, Francilienne-Centre, 3^e, 11"33.
- MURRU Jacques, vitesse vétérân 1, Francilienne-Centre, 1^{er}, 11"85.
- BISTAK Jean-Pierre, vitesse vétérân 1, Nord-Est, 2^e, 12"60.
- MOUNIER Hervé, vitesse vétérân 1, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 12"87.
- BORDAT Michaël, grimper de corde minime, Bourgogne Franche-Comté, 1^{er}, 3"59.
- BOURDIEU Yann, grimper de corde minime, Sud-Ouest Atlantique, 2^e, 3"84.
- BOULLE Arnaud, grimper de corde minime, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 4"10.
- OLIVIERA Jérôme, grimper de corde cadet, Nord-Ouest, 1^{er}, 3"55.
- RIBON Yannick, grimper de corde cadet, Francilienne-Centre, 2^e, 3"76.
- ESTÈVE Benoît, grimper de corde cadet, Nord-Est, 3^e, 3"87.
- CHAMPION Nicolas, grimper de corde junior, Sud-Ouest Atlantique, 1^{er}, 4'06.
- MAGNIER Guillaume, grimper de corde junior, Nord-Ouest, 2^e, 4'09.
- DUMAS Christophe, grimper de corde junior, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 4'52.
- LEMAO Jean-Louis, grimper de corde senior, Méditerranée, 1^{er}, 3"19.
- LEMEU Patrick, grimper de corde senior, Nord-Est, 2^e, 3"32.
- SABY Pascal, grimper de corde senior, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 3"51.
- CHAMPION Jean-Pierre, grimper de corde vétérân 1, Sud-Ouest Atlantique, 1^{er}, 3"68.
- BERNIER Daniel, grimper de corde vétérân 1, Nord-Ouest, 2^e, 3"85.
- MOINEL Raymond, grimper de corde vétérân 1, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 3"90.
- ESTRUCH Fabien, lancer du poids minime, Isère, 1^{er}, 13,49 m.
- ALIBERT Brice, lancer du poids minime, Bourgogne Franche-Comté, 2^e, 11,61 m.
- QUATREHOMME Frantz, lancer du poids, Francilienne-Centre, 3^e, 11,48 m.
- LAURIA Renato, lancer du poids cadet, Nord-Est, 1^{er}, 12,09 m.
- CHEVALLIER Michaël, lancer du poids cadet, Sud-Ouest Atlantique, 2^e, 12 m.
- FABRE Virgile, lancer du poids cadet, Méditerranée, 3^e, 11,97 m.
- MARRET Martial, lancer du poids junior, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{er}, 14,17 m.
- DENISAN Olivier, lancer du poids junior, Nord-Est, 2^e, 13,65 m.
- BOURGEOIS Vincent, lancer du poids junior, Nord-Ouest, 3^e, 12,62 m.
- JANAUDY Jean-Marie, lancer du poids senior, Isère, 1^{er}, 14,71 m.
- BECUWE Jean-Philippe, lancer du poids senior, Nord-Ouest, 2^e, 13,27 m.
- ROY Florian, lancer du poids senior, Bourgogne Franche-Comté, 3^e, 12,79 m.
- GOURRIER Jacky, lancer du poids vétérân 1, Sud-Ouest Atlantique, 1^{er}, 12,57 m.
- MOUGEL Claude, lancer du poids vétérân 1, Nord-Est, 2^e, 12,23 m.
- BEZIAT Jacques, lancer du poids vétérân 1, Midi-Pyrénées, 3^e, 12,03 m.
- VERNIER Michaël, hauteur minime, Midi-Pyrénées, 1^{er}, 1,67 m.
- ORTOLAN Jérôme, hauteur minime, Sud-Ouest Atlantique, 2^e, 1,61 m.
- ROBERT Sébastien, hauteur minime, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 1,61 m.
- DEHEDIN Nicolas, hauteur cadet, Nord-Ouest, 1^{er}, 2,00 m.
- ADAMS Géoffroy, hauteur cadet, Isère, 2^e, 1,85 m.
- HENCELLE Frédéric, hauteur cadet, Francilienne-Centre, 3^e, 1,77 m.
- DUBIN Étienne, hauteur junior, Francilienne-Centre, 1^{er}, 1,89 m.
- MOULIN Nicolas, hauteur junior, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 1,86 m.
- LECLECH Philippe, hauteur junior, Nord-Est, 3^e, 1,86 m.
- DAIREAUX Vincent, hauteur senior, Grand-Ouest, 1^{er}, 2,05 m.
- CLÉMENT Éric, hauteur senior, Nord-Ouest, 2^e, 1,98 m.



- VIGNEAU Stéphane, hauteur senior, Sud-Ouest Atlantique, 3^e, 1,96 m.
- JARDY Denis, hauteur vétéran 1, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{er}, 1,80 m.
- KIRMSER Fabien, hauteur vétéran 1, Bourgogne Franche-Comté, 2^e, 1,70 m.
- ÉLIAS Thierry, hauteur vétéran 1, Sud-Ouest Atlantique, 3^e, 1,67 m.
- BÜDENDORF Yannick, demi-fond minime, Nord-Est, 1^{er}, 1'12"46.
- PAILLE Pierre, demi-fond minime, Sud-Ouest Atlantique, 2^e, 1'13"07.
- CHAZOT Loïc, demi-fond minime, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 1'14"17.
- MERLIN Yohann, demi-fond cadet, Francilienne-Centre, 1^{er}, 2'00"18.
- VATIER Benoît, demi-fond cadet, Midi-Pyrénées, 2^e, 2'01"81.
- DICK Olivier, demi-fond cadet, Nord-Est, 3^e, 2'03"56.
- DANTART Samiel, demi-fond junior, Nord-Ouest, 1^{er}, 2'29"02.
- JACQUET Yann, demi-fond junior, Rhône-Alpes Auvergne, 2^e, 2'34"16.
- ROCHEREAU David, demi-fond junior, Sur-Ouest Atlantique, 3^e, 2'35"07.
- FRANCK Christian, demi-fond senior, Nord-Est, 1^{er}, 2'31"12.
- DELEVAN Éric, demi-fond senior, Pacifique, 2^e, 2'31"79.
- HAULET Stéphane, demi-fond senior, Bourgogne France-Comté, 3^e, 2'32"23.
- THOMAS Jacques, demi-fond vétéran 1, Nord-Est, 1^{er}, 2'46"54.
- NÉGRI Jean-Jacques, demi-fond vétéran 1, Bourgogne Franche-Comté, 2^e, 2'50"62.
- TRUBLIN Jean-Paul, demi-fond vétéran 1, Nord-Ouest, 3^e, 2'51"15.
- SINGERY David, parcours sportif minime, Nord-Est, 1^{er}, 1'01"19.
- HOFFNER Christophe, parcours sportif minime, Nord-Est, 2^e, 1'01"87.
- CANAL Fabien, parcours sportif minime, Midi-Pyrénées, 3^e, 1'02"00.
- BETTU David, parcours sportif cadet, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{er}, 1'15"99.
- JONDOT Mathieu, parcours sportif cadet, Bourgogne Franche-Comté, 2^e, 1'17"94.
- NESME Géoffroy, parcours sportif cadet, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 1'18"47.
- VAUCHER Jérôme, parcours sportif junior, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{er}, 1'30"44.
- ARÉNA Dimitri, parcours sportif junior, Isère, 2^e, 1'33"11.
- RAVEAUD Guillaume, parcours sportif junior, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 1'36"51.
- MICHAUD Stéphane, parcours sportif senior, Rhône-Alpes Auvergne, 1^{er}, 1'28"49.
- BENTH Alex, parcours sportif senior, Antilles-Guyane, 2^e, 1'29"32.
- DALOUX Yannick, parcours sportif senior, Rhône-Alpes Auvergne, 3^e, 1'29"48.
- DECARLI Jean-Yves, parcours sportif vétéran 1, Bourgogne Franche-Comté, 1^{er}, 1'35"57.
- HOUPLAIN Jean-Pierre, parcours sportif vétéran 1, Midi-Pyrénées, 2^e, 1'36"00.
- VEYRET Bruno, parcours sportif vétéran 1, Isère, 3^e, 1'36"51.



**Z.A. LES BLANCHISSERIES - B.P. 187
38505 VOIRON CEDEX
Tél. 04 76 05 12 50 - Fax 04 76 65 99 72**



**TUYAUX D'INCENDIE
TUREX - MR.SPÉCIAL - MR.REFLEX
MR.FLEX
MATÉRIEL D'INCENDIE ET DE SECOURS
BP 196 - 42408 ST-CHAMOND CEDEX - FRANCE
Tél. 04 77 31 02 00 - Fax 04 77 31 02 31**

Teisseire

Sirops et Jus de fruits

2, square Roger Genin - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 43 69 69 - Fax 04 76 43 68 88

index des annonceurs

A		
AD38.....	26	
Allibert	65	
Ascométal Allevard.....	70	
B		
Bauer	10	
Butaclor	25	
C		
Carrefour	3 ^e couv.	
Caterpillar France	30	
CERS 38 ECF	26	
Chambre de Commerce et d'Industrie.....	32	
CNR.....	34	
Continent	45	
Crédit Agricole	19	
D		
Doucet	26	
E		
EDF-GDF Services	38	
Eurofloat.....	8	
Europe Sevices.....	22	
F		
France Telecom Mobiles	12	
G		
Galerie Lafayette.....	10	
Gallin	69	
GEG	10	
H		
Hewlett Packard	34	
I		
Imprimerie des Deux-Ponts	57	
L		
La Magie des Automates	6	
LDB Diffusion	54	
Leclerc	38	
Leroy Merlin	8	
M		
Mac Donald's	45	
Marion Merrel.....	38	
MGE UPS.....	12	
N		
NR Industries	69	
Number One.....	45	
O		
Orlac.....	34	
P		
Parking de Grenoble	26	
R		
R2R.....	32	
Rhodia	45	
S		
Satheim	25	
SDH	26	
Seyssinet Fleurs	26	
SICN	34	
Simoco	61	
T		
TAG	45	
Teisseire	69	
Télé alarme	2 ^e couv.	
Tredi	32	
V		
Valdaine Chapiteau.....	41	
Vaujany.....	55	
Volfeu Alarm.....	37	
Z		
Zeneca	32	



ASCOMETAL ALLEVARD

Le spécialiste
des aciers pour ressorts

N°1 en EUROPE

B.P. n°17
38570 LE CHEYLAS (FRANCE)
Tél. 04 76 45 45 45
Fax 04 76 45 45 33

